LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2064

ABONNEMENT.

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, 17 septembre 1930 — No 28

Le Diocèse de Gravelbourg et Sa Ville Episcopale

(*par l'abbé J. DENIS*)

Lorsque le Pape accordait au Canada catholique l'insigne privilège du diocèse de Gravelbourg, il jetait les yeux sur une des parties de notre pays la plus favorisée, soit au point de vue religieux et national, soit encore au point de vue économique.

Immense par son étendue, riche par son importante production de blé, le territoire assigné à la juridiction épiscopale de Sa Grandeur Mgr Rodrigue Villeneuve prend naissance à l'Est au rang XXV de la Saskatchewan en commençant à la limite sud du Township premier, pour se prolonger vers le Nord avec quelques courbes jusqu'aux hauteurs de la rivière Saskatchewan. Les lignes qui séparent la province de l'Alberta, des Etats-Unis du Canada lui servent de limites à l'Ouest et au Sud.

Cette région ne forme qu'une vaste plaine ondulée de quelques pentes; voilà pourquoi lorsque l'on enlevait ces terres du Nord Ouest avec avidité pour les peupler rapidement, des missionnaires de notre race déployèrent tant d'efforts et de persévérance pour permettre à leurs compatriotes de profiter de ce terrain idéal.

L'épiscopat de Saint-Boniface, alors le chef spirituel de la Saskatchewan, avait réservé une région enviable de l'Ouest pour des canadiens français venus soit de Québec, soit de l'Ontario et des Etats-Unis. Vers 1900 déjà l'archevêque, Sa Grandeur Mgr Langevin confiait le sud de la Saskatchewan à quelques prêtres de talents et d'initiative. En 1910, la vieille province de Québec venait en aide à ses enfants en leur donnant une de ses âmes les plus belles, un de ses coeurs les plus grands, Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu, élu premier évêque de Régina. Mgr l'archevêque conserva toujours pour le sud de cette province une prédilection spéciale.

Peu à peu, des familles se groupèrent avec leurs clochers et leurs petites écoles; les voies ferrées du C. N. R., et du C. P. R., commencèrent à sillonner ces plaines. Et comme par miracle, la race se propageat en même temps que les blés d'or et à un point tel que trente ans suffirent pour former en cette nouvelle région une forteresse inébranlable de catholicisme et de nationalité. En effet, le nouveau diocèse de Gravelbourg compte 50 prêtres séculiers qui déservent 32 paroisses avec curés résidents et 40 missions dont quelques-unes deviendront sous peu des paroisses. Il possède son collège classique et commercial des Pères Oblats, 120 religieuses dont plus de la moitié résident à Gravelbourg même travaillent dans 5 couvents et trois hôpitaux.

La population de 24,000 en grande partie canadienne française, occupe des villes florissantes telles que Gravelbourg, siège du nouvel évêché, Willow-Bunch, Ponteix, Assiniboia, Swift Current, Laflèche, etc.

La ville de Gravelbourg dont l'origine ne remonte qu'à 1906 sembla dès son début appeler à jouer un rôle spécial en Saskatchewan, car l'enthousiasme de son fondateur et de ses premiers colons présageait déjà de hautes destinées pour ce groupement dû au travail et à l'énergie de l'abbé Pierre Gravel décédé à l'Hotel Dieu de Montréal en 1926.

Ce prêtre, appelé de New-York par Sa Grandeur Mgr Langevin réussit en quelques années à édifier une oeuvre de toute beauté; il obtient d'abord des autorités civiles la division des terres afin d'y établir solidement ses colons; et pour ne pas les isoler complètement, il leur fait accorder un bureau de postes.

(Suite à la page 5)

Au Sénat

L'hon. sénateur Bénard propose l'adresse en français

Première fois depuis trente ans

Pour la première fois depuis 30 ans, l'adresse en réponse au discours du trône au Sénat a été proposée en français. L'hon. sénateur Aimé Bénard, de Saint-Boniface, Manitoba, proposeur, a parlé dans sa langue maternelle, proposant qu'une humble adresse soit remise au gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture du parlement. M. Bénard fut secondé par le sénateur J. Taylor, de New-Westminster, C.-A.

Après que l'hon. Raoul Dandurand, qui reste le leader de l'opposition à la Chambre haute, eut parlé, l'hon. W.-B. Willoughby, leader du gouvernement, ajourna le débat au lendemain.

L'HON. BENARD

L'hon. Bénard s'est ainsi exprimé:

En me levant pour proposer l'adresse en réponse au Discours du Trône, mon premier devoir est de vous offrir, M. le Président, pour moi-même et, j'en suis certain, pour tous et chacun de mes honorables collègues, des félicitations bien sincères pour votre nomination au poste d'honneur et de confiance que vous occupez. En félicitant le gouvernement de son choix très judicieux, qu'il nous soit permis de vous souhaiter un règne agréable et paisible dans la présidence de nos délibérations.

C'est un devoir tout aussi agréable pour moi de féliciter l'hon. sénateur de Moose-Jaw de son accession à la charge de chef ministériel en cette Chambre, charge à laquelle ses éminentes qualités le dési-

Suite à la page 2

Activités de l'A.C.F.C.

PROGRAMME D'ETUDES

Le programme d'études sur lequel seront basés les examens de notre concours de français de 1931 reste le même que celui de l'an dernier, pour les grades 1 à 8.

Pour les grades supérieurs, c'est-à-dire les grades 9, 10, 11 et 12, le programme de français reste également le même sauf pour la littérature. Le programme de cette matière n'est pas encore tout à fait prêt, mais le sera très probablement d'ici quelques jours et sera immédiatement publié dans le *Patriote*.

On peut se procurer ces programmes en s'adressant au secrétariat de l'A. C. F. C., Vonda, Sask.

LIVRES DE CLASSE

Les livres de lecture et de grammaire française autorisés par le département de l'Instruction publique pour les écoles publiques et séparées de la Saskatchewan peuvent être obtenus gratuitement de ce même département, à Régina, tout comme les livres de lecture anglaise.

On peut également se les procurer mais non gratuitement, au Secrétariat de l'A. C. F. C., Vonda Sask.

On y vend aussi les catéchismes, dictionnaires et autres livres en usage dans nos écoles.

LIVRES DU MAITRE

Il existe des livres du maître pour les grammaires Burnot-Bony. Ces livres devraient se trouver dans chacune de nos classes, à cause de l'aide précieux qu'ils constituent pour l'institutrice. Ces livres sont en vente au Secrétariat.

PRIX ET DIPLOMES

Les prix et diplômes du dernier concours de français seront expédiés dans le cours de la semaine prochaine.

Le Sacre de S.G. Mgr Villeneuve à la Basilique d'Ottawa

Sept archevêques, quatorze évêques, un nombreux clergé et des milliers de personnes y assistent—S. G. Mgr Forbes était l'archevêque consécrateur — NN. SS. Rhéaume et Guy l'assistaient. Texte du sermon de S. G. Mgr Béliveau

Nous empruntons ce compte rendu des cérémonies du sacre de Mgr Villeneuve au Devoir *de Montréal.*

Ottawa. — Les grandes et imposantes cérémonies du sacre de Mgr Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg, ont eu lieu le 11 courant, à la basilique d'Ottawa. Toutes les classes de la vie religieuse et civile étaient représentées.

Dans le choeur il y avait sept archevêques, dont S. Ex. Mgr Cassulo, délégué apostolique, quatorze évêques et un grand nombre de représentants d'évêques, de prélats et de dignitaires ecclésiastiques.

S. G. Mgr Forbes était l'archevêque consécrateur. Les évêques co-consécrateurs étaient S. G. Mgr Rhéaume, évêque d'Haileybury, et S. G. Mgr Gup, vicaire apostolique de Grouard. Les prêtres assistants étaient les suivants: premier assistant, Mgr Charbonneau, supérieur du grand Séminaire d'Ottawa; premier diacre assistant, Mgr Lebeau, de l'archevêché d'Ottawa; deuxième diacre assistant, M. le chanoine O. Lalonde, curé de la basilique d'Ottawa; diacre d'office, le R. P. Poulet, O. M. I., du scolasticat St-Joseph; sous diacre d'office, le R. P. Caron, O. M. I.,; sous-diacre porte-croix, le R. P. Lavigne, O. M. I.; porte-croix de la procession, le R. F. M. Lavoie, O. M. I.; porte-mitre, le R. F. Couet, O. M. I.; porte-crosse le R. F. Gilbert, O. M. I.; porte-livre, le R. F. Damphousse, O. M. I; porte-bougeoir, le R. F. Ducharme, O. M. I.; les deux familiers, les RR. FF. Bastien et Charbonneau, O. M. I.; cérémoniaire, le R. F. Godbout, O. M. I.; acolytes, les RR. FF. Lamy et Dufour, O. M. I.

Voici les prêtres assistants de Mgr Villeneuve: les RR. PP. Desnoyers, O. M. I., supérieur du scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa, et Dalpé, O. M. I.; M. l'abbé C. Gagnon, de la basilique, le R. F. Lavoie, O. M. I.; porte-crosse. Les prêtres assistants de Mgr Rhéaume étaient les RR. PP. Lamoureux, O. M. I., de l'Université d'Ottawa, et Paquette, O. M. I., de Maniwaki. Les prêtres assistants de Mgr Guy étaient le R. P. Guy, du collège de Gravelbourg; le R. P. Gravel, O. M. I., M. l'abbé Lefrançois. Les prêtres assistants de Mgr Cassulo, délégué apostolique, étaient le R. P. Marchand, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa, et M. l'abbé Bastien, supérieur du collège canadien à Rome.

Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, a prononcé le sermon de circonstance. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, devait parler en anglais, mais il s'est trouvé empêché de venir et en a exprimé ses regrets à Mgr Villeneuve

Voici le sermon de Mgr Beliveau:

S. G. MGR BELIVEAU

"Nos vere orationi et ministerio verbi instantes erimus." Act. VI, 4.

Et nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole.



S. G. Mgr R. Villeneuve, O.M.I.

Excellence,
Messeigneurs,
Mes chers frères,

"En ces jours-là, lisons-nous au sixième chapitre des Actes des Apôtres, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes élevèrent des plaintes contre les Hébreux parce que leurs veuves étaient négligées dans l'assistance de chaque jour. Alors les Douze ayant assemblé la multitude des disciples, leur dirent: "Il ne convient pas que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Choisissez donc parmi vous sept hommes d'un bon témoignage, remplis de l'Esprit Saint et de sagesse, à qui nous puissions confier cet office, et nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole."

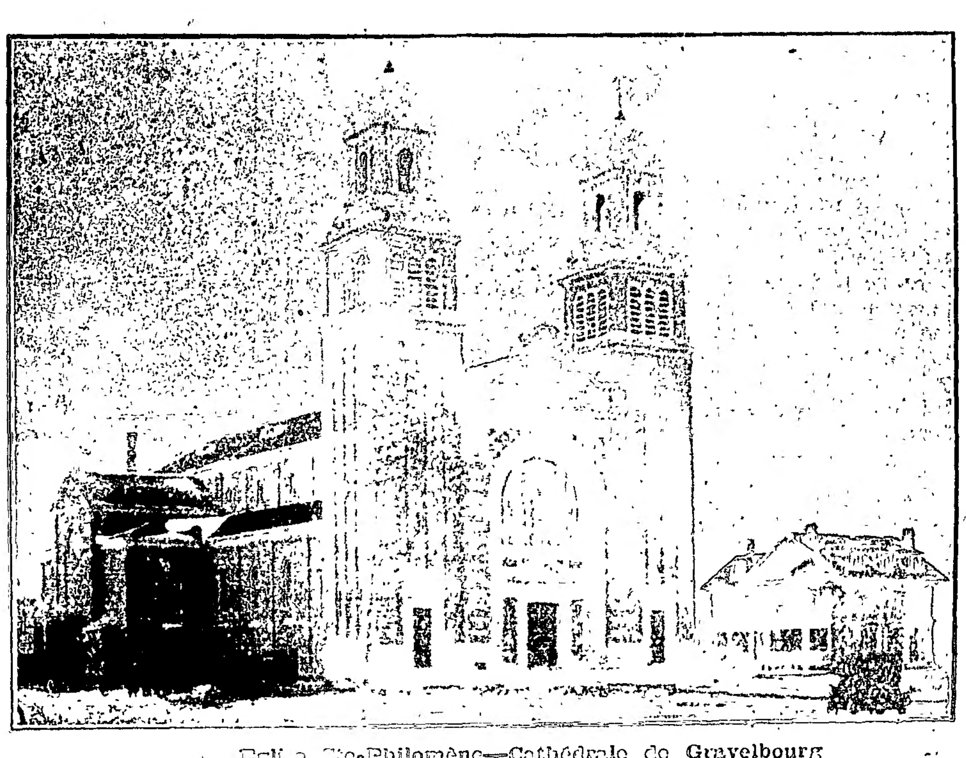
Dès les premiers jours de son existence, comme le prouve ce passage des Actes des Apôtres, la Ste Eglise a été soucieuse du soin des malheureux; elle a compris l'enseignement du bon Samaritain qui ne craint pas de se déranger, de donner sa sympathie, son temps et son argent pour secourir l'inconnu blessé et souffrant qui gît sur le chemin. Depuis les temps apostoliques, nombreuses ont été les organisations de tout genre mises sur pied par l'Eglise, pour prendre soin des malheureux qui gisent sur tous les grands chemins de la vie.

Mais pour excellente que soit la charité corporelle, il existe une autre charité meilleure, c'est celle qui a les âmes pour objet, c'est à celle-là que les Apôtres veulent réserver leurs soucis et leur temps en laissant aux diacres le soin des pauvres: "Et nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole."

C'est sur ce ministère éminemment apostolique que je voudrais attirer brièvement votre attention ce matin, chers frères, en cette circonstance solennelle de la consécration d'un successeur des apôtres.

La prière et la parole de Dieu, voilà les deux grands besoins de l'humanité de toujours. L'activité extérieure n'est pas blâmable, c'est une des formes du zèle, mais à condition qu'elle ne substitue pas l'as-

(Suite à la page 4)



Eglise Ste-Philomène—Cathédrale de Gravelbourg

POLITIQUE FEDERALE.

La Session Spéciale

AU FIL DU JOUR

Dès l'ouverture des Chambres fédérales, pour la session extraordinaire que la dépression économique a suggérée au T. Hon. Bennett, les yeux de tout le Dominion se sont tournés vers Ottawa avec un intense intérêt.

Le but de la session, d'après le premier ministre, est de remédier au chômage. On le fera, si la Chambre y consent, par deux moyens:

1o On votera la somme de $20,000,000, ce qui permettra d'occuper immédiatement une partie de l'année des sans-travail à des constructions de travaux publics, chemins de fer, grands chemins, etc.;

2o On amendera l'Acte douanier, c'est-à-dire que l'hon haussera le tarif sur les importations. Ce qui, d'après M. Bennett, aura pour effet de contrecarrer la concurrence que font les marchandises étrangères à nos manufacturiers canadiens. Ceux-ci pourront donc produire davantage, ayant à eux seuls tout le marché canadien, et vendre à leur prix. D'où résultera l'emploi de plus d'ouvriers, moins de chômage. Tel est le plan Bennett. Ce dernier a la majorité absolue à la Chambre; il est donc à même de faire passer tous ses projets de loi. Ce qui n'empêche pas l'opposition, qui est très forte et bien aguerrie, de faire valoir les inconvénients et faiblesses du programme gouvernemental.

Le discours du Trône a été exceptionnellement bref. La discussion sur ce discours, habituellement très longue, n'a pris qu'un jour.

Mais, dès les premiers jours de la session, l'hon. Mackenzie King, premier ministre durant le parlement précédent et aujourd'hui chef de l'opposition, a exprimé sa volonté de ne pas laisser passer sans étude sérieuse les projets législatifs de M. Bennett.

M. Robert Gardiner, chef du groupe progressiste, a dit à son tour que, n'étant allié ni au parti libéral ni au parti conservateur, il traiterait tout d'après les mérites de la question. Il ne croit pas que le chômage soit une question que l'on puisse résoudre en se mêlant de modifier le tarif — *tarif tinkering* — surtout en le haussant. C'est la diminution du crédit qui cause la dépression, pense-t-il, et il n'y a pas de législation tarifaire qui puisse remédier à cela.

M. Bennett s'est défendu en disant qu'il n'avait aucune intention de précipiter ses projets de loi; que d'ailleurs les règlements parlementaires ne lui permettent pas ces méthodes. Parlant des suspicions de M. Mackenzie King, il a dit: "Il n'y a rien de si inacceptable qu'un esprit soupçonneux."

Suite à la page 2

Nosseigneurs Marois et Grandbois

Les journaux de Régina annoncent le très prochain départ de Nosseigneurs Z.-S. Marois, protonotaire apostolique, et G.-E. Grandbois, prélat domestique.

Mgr Marois quitte la Prairie pour la Côte du Pacifique. Il s'en va à Victoria, Colombie anglaise où, — ses nombreux amis le désirent ardemment, — un climat plus doux lui refera une santé que les travaux assidus de l'administration ont sérieusement entamée.

Natif du diocèse de Québec, Mgr Marois vint à Régina en 1911 avec Mgr Mathieu, dont il fut, jusqu'à la mort de ce dernier, l'intime confident et le zélé collaborateur. La dernière et longue maladie du premier archevêque de Régina lui ayant rendu tout travail impossible, il céda les rênes du gouvernement à son vicaire général, Mgr Marois, qui devint administrateur et continua dans ses fonctions, après le décès de l'archevêque, sous le titre de vicaire capitulaire.

Mgr Grandbois, originaire, lui aussi, du diocèse de Québec, fut appelé à Régina en 1913. Nature noble et très délicate, il s'est entouré, sans y prétendre, d'autant d'admirateurs qu'il s'est fait de connaissances. Malgré les absorbants soucis des finances, dans un nouveau diocèse où tout est à créer sans moyens apparents, Mgr Grandbois a toujours été très accueillant. La prélature n'a changé nullement son esprit de simplicité et d'humilité. Nous apprenons qu'il rentre dans son cher diocèse de Québec.

Ces deux départs laissent derrière eux des regrets sincères et des amis qui n'oublieront jamais.



Mgr Z. S. Marois, P. A.

A Genève

Onzième Assemblée de la Société des Nations

M. Titulesco élu président—Discours de l'hon. Borden et de M. Briand.

La onzième assemblée de la Société des Nations s'est réunie le 10 septembre et s'est immédiatement choisie un président en la personne de M. Nicolas Titulesco, qui a été ministre de Roumanie en Grande-Bretagne. M. Titulesco a obtenu 46 voix sur 50.

Dès l'ouverture de l'assemblée, qui était sous la présidence temporaire de M. César Zumeta, du Vénézuela, des résolution de sympathie à l'égard des Italiens, très éprouvés par les tremblements de terre, et à l'égard de Saint-Domingue, cruellement frappé par le récent ouragan, furent adoptées.

Le président fit aussi l'éloge du docteur G. Stresemann et de M. Fridtjof Nansen, décédés l'année dernière, deux hommes qui ont puissamment contribué à la cordialité des relations entre les peuples et au règne de la paix.

Le jour même, M. Dino Grandi, ministre italien des Affaires étrangères, quittait Genève avant l'ouverture de la première séance. Cela a suscité de nombreux commentaires.

(Suite à la page 5)

Au SENAT

(Suite de la première page.)

gnaient d'avance et, aussi, l'honorable sénateur de Welland qui a été appelé à diriger un ministère si important de l'administration, auquel les circonstances actuelles imposent des responsabilités toutes spéciales.

Puis-je ajouter que mes sympathies vont aussi acquises au chef de l'opposition et à ses honorables collègues, qui vont pouvoir goûter maintenant un repos relatif bien mérité.

Si le très grand honneur qui m'est conféré ne retombait que sur moi, j'aurais hésité à l'accepter... mais, au cours des derniers quarante ans, c'est la première fois, je crois, qu'un Canadien français est appelé à proposer en cette enceinte et dans sa langue maternelle l'adresse en réponse au gracieux discours de Son Excellence.

C'est un honneur qui rejaillit sur le groupe important de l'Ouest que je représente, ainsi que sur mes compatriotes de la province de Québec où je suis né.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir et reconnaissance que je l'ai accepté, et je remercie le gouvernement de ce qu'il honore les miens dans mon humble personne.

Au plaisir que j'éprouve de reconnaître cet honneur, s'ajoute aussi la satisfaction de constater que ma vieille province natale est revenue à ses traditions du passé, et qu'elle contribuera pour sa large part dans les délibérations d'un gouvernement composé d'une représentation normale de tous les éléments nationaux et de toutes les provinces, — comme le veut l'esprit de la Confédération canadienne.

En ce moment où nous sommes assemblés pour faire face à une situation financière et économique des plus tendues, il est déjà encourageant de constater l'assurance donnée par chaque province de ce Dominion de coopérer avec le gouvernement central dans un effort commun, et l'attitude du peuple tout entier ne laisse aucun doute sur l'unité et la promptitude d'action qu'il attend de la part des législateurs.

Il semble donc que le temps est propice pour toutes les bonnes volontés de s'unir afin de trouver la solution des problèmes angoissants et des plus pressants auxquels nous avons à faire face.

Quelle que soit la dépression qui puisse exister dans les autres parties du monde, le Canada, pays jeune et débordant de richesses encore presque intactes, libre des problèmes écrasants dont sont chargés les pays les plus anciens, devrait échapper, il semble, aux conditions générales, et marcher sans obstacles, vers son développement naturel.

Les lois fiscales s'imposent au premier plan dans les solutions cherchées et, aujourd'hui, comme à toutes les grandes heures de crise économique, le peuple canadien tout entier a donné son verdict irréfutable en faveur de la politique traditionnellement canadienne de la protection.

Le Manitoba, province à laquelle je suis fier d'appartenir, a particulièrement acclamé cette politique, et s'est encore une fois, classée au premier rang dans l'expression de son patriotisme.

Si l'axiome qui a été proposé et répété aux quatre coins du pays: "Le Canada avant tout" a été partout accueilli avec enthousiasme, il faut ajouter que le peuple canadien a aussi affirmé sa profonde conviction que lameilleure manière de maintenir et resserrer les liens qui nous attachent à l'Empire britannique, c'est d'assurer, d'abord, la prospérité de chaque Dominion chez soi. Le débat public n'a pas, non plus, laissé de doute sur le désir du peuple canadien que la politique de préférence impériale soit revisée dans un sens, à la fois plus canadien et plus équitable dans un sens, à la fois plus canadien et plus équitable dans l'intérêt de tous.

Mes remarques sur le Discours du Trône seront brèves comme le Discours lui-même est bref. Il comporte une leçon qui se dégage des circonstances présentes comme des événements tout récents: c'est que le temps n'est pas aux paroles mais à l'action.

Notre devoir commun et pressant, j'oserais dire, est donc d'envisager, en toute franchise et en pleine lumière, les conditions actuelles de notre pays. Il nous faudra trouver le remède le plus prompt et le plus efficace au chômage qui résulte de la stagnation de l'agricullture et de nos industries en général.

Les amendements qui sont annoncés à la loi des douanes et les différentes modifications du tarif seront de nature, espérons-le, à encourager l'exploitation de nos ressources naturelles par nos Canadiens et pour nos Canadiens. Qu'ils rétablissent la confiance dans les affaires, qu'ils stimulent notre commerce extérieur, et qu'ils empêchent sur nos propres marchés la concurrence déloyale des paps étrangers, c'est là, j'ose l'affirmer, ce qu'attend de nous la population de ce paps.

Comme vous le savez, je suis un cultivateur de l'Ouest. Les problèmes du cultivateur au Canada sont partout les mêmes, et la protection dont il a besoin, comme les possesseurs des autres industries, doit couvrir tout le pays. — La mévente du blé a été une des causes du chômage. La récolte de cette année n'est pas encourageante. Elle rapportera probablement moins que le coût de la production. — Comme le cultivateur, je fais donc un appel spécial au bon vouloir de tous les honorables sénateurs pour aider et hâter l'effort commun afin de trouver un débouché pour notre blé, problème sérieux qui dure depuis longtemps et dont la non solution a causé tant de misère dans l'Ouest et dans tout le Canada.

Certain d'avance de l'esprit patriotique qui anime tous ceux qui composent cet honorable sénat, je me permets d'eles convier encore une fois à l'action rapide que commande la situation.

Veuillez accepter, honorables sénateurs, mes remerciements sincères pour votre Bienveillante attention et me permettre de proposer: que l'adresse suivatne soit présentée à S. Ex. le gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux chambres du Parlement; à savoir:

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE VICOMTE WILLINGDON, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand croix de l'Ordre très distingué de Sainit-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

L'hon. J.-D. Taylor, qui appuie l'adresse, félicite l'hon. Pierre Blondin de son élévation à la dignité d'orateur et se déclare satisfait de la nomination du sénateur Robertson au poste de ministre du Travail.

L'orateur note que, l'an dernier, à cause de la mévente des blés, l'anxiété régnait au Canada. Le nouveau gouvernement a reconnu l'importance du commerce du blé au point de vue de l'état économique du pays en général et il a convoqué une session pour mettre fin au malaise dont souffre le Canada. L'hon. Taylor reconnait que la crise est générale, dans le monde, mais qu'elle est moindre au Canada qu'ailleurs. Le gouvernement précédent ne faisait rien pour y obvier, mais le nouveau va remettre les choses en l'état voulu.

L'hon. sénateur Dandurand suit et il note que le gouvernement a le devoir de chercher un débouché pour nos blés en Angleterre, comme se le proposait le gouvernement précédent.

Il affirme que la défaite des libéraux est due à la crise qui sévit, mais que l'opposition a eu une majorité du vote populaire. Il passe en revue les oeuvres des huit années du régime libéral: assainissement des finances du réseau de l'Etat, diminution de la dette nationale et des impôts, accroissement du commerce d'exportation, négociation de traités de commerce avantageux, exécution des avis de la commission Duncan par rapport aux provinces maritimes et rétrocession du domaine public des provinces de l'Ouest.

L'orateur parle de la crise, de la débâcle de la bourse, qui ont diminué le pouvoir d'achat des Canadiens et il examine brièvement le projet de relèvement du tarif douanier de M. Bennett. Il rappelle que le régime protectionniste n'a pas sauvé les Etats-Unis du marasme. A son avis, le chômage n'est pas aussi grave qu'on l'a dit. Il est moins considérable au Canada, par rapport au chiffre de population, qu'ailleurs. C'est pourquoi le gouvernement libéral avait pensé que les provinces et les municipalités pouvaient résoudre le problème. M. Dandurand espère qu'on adoptera des mesures législatives de nature à mettre fin au chômage, sans encourir de trop grands fardeaux financiers.

Le sénateur Willoughby déclare ensuite qu'il étudiera les diverses questions quand les mesures appropriées seront soumises au Sénat. Il se réjouit du poste confié au sénateur Robertson, puis ajourne le débat. — *Le Droit.*

LA SESSION

(Suite de la première page.)

LE PARLEMENT VOTE $20,000,000 POUR VENIR EN AIDE AUX CHOMEURS.

Ottawa. — Un peu après 11 heures du soir, le 11 septembre, la Chambre a passé en première lecture le projet Bennett affectant la somme de $20,000,000 au secours des chômeurs.

En réponse à certaines questions du chef de l'opposition, M. Bennett a dit qu'il était nécessaire que le premier ministre de chaque Dominion fût personnellement présent à la Conférence impériale, que, dans son cas, il devrait s'embarquer à Québec le 23 septembre pour arriver à temps. Mais qu'il ne laisserait pas à un de ses ministres le soin de terminer la session. "D'un autre côté, a-t-il ajouté, je suis bien déterminé à rester ici jusqu'à la prorogation de la Chambre."

LA CHAMBRE EN COMITE

L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, répondit à l'hon. Ian Mackenzie, libéral, Vancouver, que l'on n'avait demandé la démission d'aucun membre de la Commission du port de Vancouver, et qu'aucune démission n'avait été offerte. Puis la Chambre s'établit en comité pour étudier le bill demandant $20,000,000 pour secourir les chômeurs.

M. Mackenzie King voulut savoir si l'on avait prévu quelques secours pour les employés des Chemins de fer, particulièrement ceux du Canadien National, les sténographes et les commis de magasins que l'on ne pourra pas employer à la construction des grandes routes ni des voies ferrées. Que fera-t-on pour eux, pendant ces longs mois d'hiver?

La réponse de M. Bennett n'est pas très claire. "C'était mon intention de procurer de l'emploi à tout le monde si possible", dit-il, "mais, quand il n'y a pas moyen, cela pourra se faire par les provinces, sur les représentations des municipalités aux gouvernements provinciaux.

Quant à la manière dont seraient employés les $20,000,000, M. Bennett répondit que cela dépendrait des circonstances de nécessité. Les travaux publics donneront du travail à plusieurs — pas à tous. Mais à mesure que l'argent sera mis en circulation, les chances d'emploi augmenteront.

M. Bennett assura M. King que le gouvernement n'a pas l'intention de se lancer dans des contrats qui s'étendront sur plusieurs années. C'est une session d'urgence, dit-il, et nous n'avons l'intention que de pourvoir aux exigences du moment.

M. Eugène Fiset, membre libéral de Rimouski, suggéra la formation d'un comité pour passer en revue les dépenses que l'on se propose de faire avec l'argent voté. Le premier ministre répondit que le comité des comptes publics ferait cela.

M. Lapointe désirait avoir des défails sur l'emploi des $20,000,000.

Le premier ministre répondit à M. Lapointe par le reproche qu'il — M. Lapointe — avait mis de chaleur dans la discussion qu'il n'y avait donné de lumière, et reprocha aussi au gouvernement libéral d'être cause du chômage. L'argent sera employé de deux façons: pour donner du travail là où ce serait possible, et secours là où il n'y aurait pas de travail.

DEUXIEME LECTURE

Ottawa. — La deuxième lecture du bill prévoyant l'appropriation de $20,000,000 pour les chômeurs a eu lieu à la Chambre des Communes l'après-midi du 12 courant.

M. Mackenzie King dit que l'opposition n'avait aucune objection au bill. Ce à quoi on s'objecte c'est que le gouvernement ne donne pas d'information sur les données au sujet du chômage reçues des diverses provinces. Durant les dix ans d'administration libérale, on n'avait dépensé que $2,000,000 dans ce but. Et l'administration présente réclame $20,000,000 qui seront dépensés en six mois, et l'on ne veut pas dire comment cet argent sera employé.

HAUTS PARLEURS A LA CHAMBRE

Le docteur Peter McGibbon, conservateur, Muskoka, suggéra, le 12, que trois hauts parleurs soient installés à la Chambre. Un près du président, un deuxième près du premier ministre et un troisième près du chef de l'opposition, afin que tous les membres puissent entendre ce qui disent les chefs.

Le premier ministre répondit que l'acoustic de la salle a déjà été l'objet de considérations de la part des administrations précédentes, puis il passa à l'ordre du jour.

M. C.-G. Power, libéral, Québec-sud, déclara que 114 personnes employées par la commission du port de Québec avaient été renvoyées pendant les derniers jours, et il voulait savoir si le gouvernement se propose de continuer ces démissions et ainsi augmenter le chômage. M. Bennett se contenta de faire remarquer que le ton de la question indiquait un manque de sérieux.

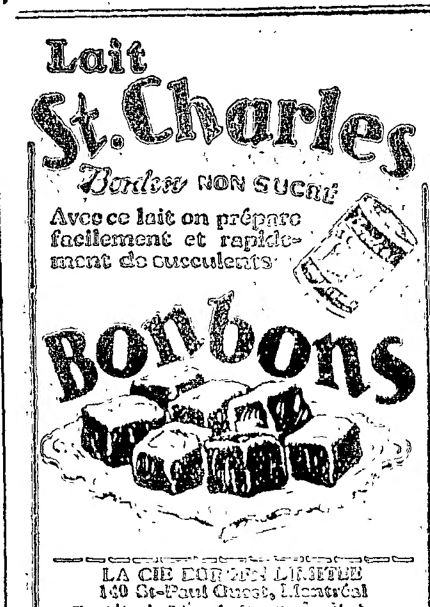
Le premier ministre annonça ensuite que les notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis au sujet du Saint-Laurent seront proposées pour discussion lundi prochain. Avec la permission des Etats-Unis, ces notes seront publiées.

Ottawa. — Le bill appropriant la somme de $20,000,000 pour adoucir la crise du chômage a passé en troisième lecture dans la Chambre des Communes, le soir du 15 septembre.

Dans l'après-midi, le premier ministre avait déclaré qu'avant la prorogation de la Chambre, il aurait quelque chose d'important à dire sur la nomination d'un haut commissaire canadien à Londres et d'un ministre à Washington. M. Bennett se propose aussi de traiter durant la présente session la question de l'importation du charbon russe.

Le premier ministre a informé les Etats-Unis qu'il étudiera la question du creusage du Saint-Laurent à son retour de la conférence impériale, en novembre.

Le bill amendant l'Acte douanier a passé en première lecture, le soir du 15. Il abroge les sections 36 et 37 de l'Acte actuel, une partie des sections 38 et 43, et leur substitue une nouvelle formule..



UN MAT METALLIQUE

Le *yachtsman* et l'aviateur ont ceci de commun qu'ils doivent tous deux se servir de leur intelligence et de leur habileté pour dompter le vent et se rendre à la destination proposée. Mais, c'est la première fois, cet été, que des ingénieurs en aviation vinrent à bout d'un problème de *yachting.*

Ce problème, l'aviation s'est long temps attachée à le résoudre: c'est celui de réduire le poids sans sacrifier la force. Comme résultat de cette expérience, le *yacht* du syndicat Thorne, le *Whirlwind,* qui doit défendre le trophée américain contre le plus récent des *Shamrock* de Sir Thomas Lipton, possèdera un mât plus fort que le mât en bois ordinaire, mais plus léger de 1300 à 1400 livres.

M. Paul Hamond, du syndicat Thorne, qui donna la commande à M. Francis Herreshoff, fameux constructeur de *yacht,* pour le *Whirlwind,* conçut l'idée de remplacer le mât conventionnel en bois par un mât en métal, croyant, par son expérience en aviation qu'il obtiendrait un mât plus léger et plus fort. Un tel mât serait supérieur au mât en bois au cas où il se briserait, car il se replierait sur lui-même, alors que le mât en bois se fendrait, causant un danger pour l'équipage.

Le colonel Charles A. Lindbergh avisa M. Hammond que la Goodyear-Zeppelin Corporation d'Akron pouvait construire un mât en métal, et aussitôt les ingénieurs de cette compagnie, sous la direction du docteur Karl Arnstein, entrepreneur de plus de 70 zeppelins, se mirent à l'oeuvre.

Le mât, — alliage d'aluminium très résistant — fut construit d'après le modèle de Herreschoff pour mât en bois, pour utiliser l'expérience de ce dernier, et aussi pour employer les mêmes eccessoires que pour le mât de bois. La partie inférieure porte deux cylindres semi-circulaires reliés par des bandes plates; la partie supérieure, à cause de sa forme conique, porte deux cercles ccniques, reliés par deux bandes coniques.

Afin d'utiliser toute la force du métal au cas où il plierait, les deux côtés plats du mât furent reliés par une structure de support qui augmenta considérablement la rigidité. Les parties circulaires furent aussi renforcies par des BULKHEADS Que diable quoi?

Pour protéger le mât de toute corrosion, on se servit de feuilles d'aluminium, toutes ses parties furent soumises à un traitement anodique et peintes avec un vernis pimenté d'aluminium, lui assurant ainsi la meilleure protection connue jusqu'ici.

Ce fut un travail remarquable, le mât ayant été construit et expédié 60 jours après la commande donnée. Le mât a 165 pieds de hauteur. Il a été récemment transporté au City Island Shipyard, à New-York, ou les ouvriers de la Goodyear Zeppelin firent le dernier assemblage.

Temps durs.

— Dehors, de ce temps! Je croyais que le docteur vous avait dit de garder la chambre?

— Hélas! mon pripriétaire, lui, ne me l'a pas dit!

Querelle de ménage.

Monsieur, à bout d'arguments, se campe devant Madame, et d'un ton rageur:

— Ah! ça! est-ce que tu me prends pour un imbécile?..

— Non, mon ami; mais enfin, je puis bien me tromper...

A L'EXPOSITION MISSIONNAIRE

Les Soeurs de la Providence et l'oeuvre des missions

Cette histoire de l'Oeuvre missionnaire des Soeurs de la Providence, elle embrasse plus de trois quarts de siècle. Fondée en 1843, sous l'inspiration prophétique du grand évêque Bourget, avec sept religieuses dont l'héroïque Madame Gamelin était l'âme dirigeante, la récente communauté ne comptait que neuf années d'existence, lorsqu'un vénérable missionnaire, Mgr Magloire Blanchet, voulant organiser la charité et l'éducation chrétienne au sein de son immense troupeau d'Indiens et d'infidèles, suppliait des rives de l'Orégon son ancien évêque, Mgr Bourget, de lui céder quelques-unes de ses filles de la Providence. C'était le premier appel de Dieu vers les missions lointaines.

A cette époque — 1852 — ces régions de l'extrême-ouest étaient plus distancées du Canada que ne l'est aujourd'hui le Canada de la Chine et de l'Afrique australe.

Après mûres réflexions, l'objectif prit cours. Parties de Montréal le 18 octobre 1852, sous la conduite d'un aumônier, les chères missionnaires, au nombre de cinq, passèrent par l'Atlantique, le golfe du Mexique; elles franchirent à dos de mules l'isthme de Panama où elles faillirent perdre la vie dans les marais. Le 1er décembre, elles débarquaient, après 43 jours de pénible pérégrination, à Oregon City, ville située dans le littoral du Pacifique.

Le 3 novembre 1856, nouveau départ pour le territoire de Mgr Blanchet. Plus heureuses que les premières, les voyageuses profitèrent du chemin de fer construit récemment sur l'isthme de Panama. Elles atteignirent Vancouver — aujourd'hui dans l'Etat de Washington, — le 8 décembre.

Tout en demeurant intimement fixé au tronc initial, ce premier rameau exotique poussa avec les années nombre de rejetons le long du grand océan, sol inculte on peut dire, parce que habité alors par une population étrangère à nos croyances et plutôt païennes. Les missions de Seattle, Olympia, Walla-Walla, North-Yakima, Astoria, Tulalip, Kootenay, Ward, Cowlitz, Vancouver, C.-A., New-Westminster, etc., furent fondées dans ces précaires conditions, inséparables d'une extrême pauvreté et d'embarras sans cesse renaissants.

Mais à l'heure de la détresse, les secours providentiels vinrent à point et parurent souvent prendre l'émouvant aspect du miracle. Que de fois l'humble Soeur de la Charité, dans l'exercice de son ministère d'abnégation, fut sauvée de dangers imminents! Que de fois le pain s'est multiplié dans la huche vide et le bois dans la sombre cheminée! Que de fois surtout elle vit sa timide parole porter des fruits de conversion, alors que son interlocuteur, moribond ou autre, ne connaissait pas le premier mot de la langue qui lui était parlée! Oh! les privations matérielles deviennent quantité à demi négligeable devant ces merveilles de la grâce.

En 1864, à la demande du R. P. De Smet, S. J., procureur des missions sauvages des pays de l'ouest, le souffle de l'apostolat dirigeait une autre caravane de Soeurs de la Providence vers la mission Saint-Ignace, Montana. Les RR. PP. Giorda et Gazzoli, jésuites, avaient la conduite de ce long et périlleux voyage. Au prix de quelles fatigues il devait s'effectuer ce voyage, surtout dans sa dernière étape, de Walla-Walla, à destination, soit sept cent milles, dont quatre cents à dos de mule! Parcourir sur sa monture un pays montueux et difficile, infesté de serpents, franchir des torrents, longer ravins et précipices, gravir des montagnes abruptes pour redescendre ensuite des pentes plus menaçantes encore, traverser cascades, lacs et rivières sur de mauvaises embarcation, camper au hasard de la route, à la pluie comme au beau temps, rien de tout cela n'est cependant au-dessus d'un courage activé par la prière, par le chant des cantiques et par l'espoir de porter le nom de Dieu à de pauvres enfants des bois qui ne le connaissent pas.

Arrivées à Saint-Ignace le 17 octobre 1864, les religieuses missionnaires s'installent provisoirement dans une maisonnette absolument dénuée de tout. Elles partagent leur temps entre l'étude du dialecte des Têtes-Plates, leurs nouveaux-élèves, le soin des enfants et la visite des malades. Au cours de leur long pèlerinage, un connaisseur de l'endroit leur avait jeté ce défi: "A la mission Saint-Ignace! oh! vous ne pourrez vivre là... Jamais femme blanche n'a foulé ce sol ingrat..." Les Soeurs de la Providence y sont encore. L'une des fondatrices — Mère Marie de l'Enfant-Jésus — y mourait il y a 13 ans, entourée de la vénération de ses chers sauvages, après leur avoir consacré 52 ans de sa vie religieuse.

Renforcée par une recrue de la maison mère, la petite communauté de Saint-Ignace essaima à Missoula, aussi dans le Montana, puis à De Smet, dans l'Idaho, afin d'organiser des oeuvres analogues parmi les tribus Coeurs-d'Alène et Nez-Percés.

D'autres suppliques ne tardèrent pas à se faire entendre aussi pressantes que les premières. Elles venaient, celles-là, de l'Extrême-Nord. Poussés par la soif de conquérir au bercail de Jésus-Christ de pauvres brebis encore assises à l'ombre de la mort, d'héroïques Pères Oblats en étaient venus, au péril de leur vie, à pénétrer dans ces régions glaciales et désolées et, de toute la force de leurs poumons, ils demandaient du secours. C'étaient les Grandin, les Clut, les Legal, les Grouard, les Joussard, les Lacombe, les Husson, les Giroux, les Falher, que sais-je toute une lignée d'apôtres admirables à qui on ne peut à peu près rien refuser.

De nouveau le Conseil général de l'Institut de la Providence se laissa attendrir; les portes s'ouvrirent pour laisser échapper un nouvel essaim de missionnaires, avides de répondre à l'appel du Maître de la moisson.

C'était le premier jalon d'un réseau d'écoles et d'hôpitaux, qui s'étend aujourd'hui sur quatre des provinces du Nord, à savoir: dans l'Alberta, la mission de Grouard, sur le Petit Lac des Esclaves, St-Augustin, Saint-Bruno, Calais, Fort Vermillon, Saint-Martin, sur le lac Wabaska, Cluny, Midnapore et McLennan;

Dans la Saskatchewan: North-Battleford et Fort St. John;

Dans la Colombie anglaise: l'orphelinat de Westminster et Cranbrook;

Dans l'Alaska: Fairbanks et Nome. Par suite de la diminution de la population, ce dernier hôpital a été fermé en 1918, après seize ans d'existence.

Ces multiples fondations au milieu des Indiens mirent les religieuses en relation avec les diverses tribus, dont les Loucheux, les Cris, les Montagnais, les Castors, les Sauteux, les Sioux, les Pieds-Noirs, voire même les Esquimaux.

A l'heure qu'il est, l'Institut de la Providence compte 211 de ses sujets disséminés çà et là dans ces froides réserves, éloignées les unes des autres plus encore par l'obstacle que par la distance.

Ces pauvres gens, voués qu'ils sont à tant de privations et de misères, en général, ne sont pas hostiles à la Robe noire. Et ils méritent, à tous les titres, ce que l'on peut faire pour eux.

La grande Exposition missionnaire du 21 septembre prochain sera une chaire éloquente qui leur vaudra, à ces chers enfants des bois bien des secours et bien des sympathies. La communauté de la Providence y figurera pour sa modeste part.

Le Devoir.

Montréal, 6 septembre 1930.

— x —

COURRIER D'EUROPE.

Jubilé

La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée célèbre le jubilé d'or de son supérieur général, S. G. Mgr Dontenwill

La Rédaction du Patriote *regrette que cet intéressant communiqué ait subi un long retard en cours de route.*

Collegio dell'Assunta,
Roviano, 17 août.

Toute une famille religieuse fêtait, ces jours derniers, le 50ème anniversaire d'oblation religieuse de son bien-aimé père et vénéré chef. Dans un coin de la claire Italie, en la maison de campagne des scolastiques oblats du scolasticat international romain, de grandioses célébrations se sont déployées avec l'éclat liturgique et familial qui leur seyait.

Le 14 août au soir, affluence nombreuse, imposante de visiteurs distingués. Au nombre de douze les provinciaux d'Europe venaient déposer aux pieds de leur supérieur supérieur général les voeux de leurs provinces respectives. Dans la soirée du même jour, grande réunion de famille. Au nom de l'Administration générale et aussi de tous les Oblats du ciel et de la terre, le T. R. P. Servule Dozois, premier assistant du Rme Jubilaire, chantait d'une voix combien autorisée les mérites les hauts gestes et vertus du Père commun. Puis les scolastiques d'ajouter à ce premier et solennel témoignage, le leur propre — témoignage de profonde gratitude et d'affection on ne peut plus filial, qui voulait harmoniser à lui seul les hommages de tous les scolastiques oblats du monde entier.

En termes émus, l'auguste jubilaire remercia et puis traça sur sa famille prosternée la bénédiction du père. Et dans la nuit qui enveloppait les humbles Sabines — montagnes du pays — jaillit un magnifique feu d'artifice, tandis que la ville entière dansait sous la lumière de vénitiennes.

A l'aube du jour suivant, Sa Grandeur, malgré son âge avancé, voulut bien dire la messe de communauté, afin de recevoir les voeux perpétuels de huit jeunes profès et les voeux temporaires de dix de leurs cadets. Coïncidence des plus heureuse et touchante en l'anniversaire du serment solennel qui le faisait religieux Oblat pour l'éternité, le Rme Père ouvrait toutes grandes les portes de la profession religieuse à huit de ses fils et serrait sur son vieux coeur d'Oblat ces huit jeunes missionnaires dont la carrière commence à peine. Durant cette incomparable cérémonie, allocution vibrante du R. P. Kowalski, provincial de Pologne à cette fervente jeunesse qui s'immolait, joyeusement, pour la vie.

Grand'messe solennelle quelques heures après, avec sermon de circonstance par le R. P. Mounier, provincial du Midi français. Synthèse de maître, où le R. P. sut faire communier la communauté aux grâces et beautés d'un jubilé de cette envergure, aux gloires mariales de l'Assomption de la Vierge. Alors, dès avant le Credo, Mgr Augustin Dontenwill prononçait à son tour, pour la cinquantième fois, la formule de donation suprême, cette même formule que tout Oblat conserve dans la mémoire sans défaillance du coeur.

Le banquet de famille s'ensuivit: musique discrète, lecture de plusieurs télégrammes venus de tous les coins du monde, à commencer par la Cité du Vatican, bénédiction apostolique et souhaits de Sa Sainteté Pie XI. Quarante-six messages télégraphiques répétaient à l'heureux jubilaire le même refrain de liesse et d'affection oblate. Le T. R. P. Dozois prit ensuite le R. P. Kassiepe, provincial d'Allemagné, de parler au nom de tous ses co-provinciaux. Les jeunes surtout n'oublieront pas ce cri de haute reconnaissance, "perpétuel souvenir d'un grand coeur", comme disait textuellement ce méritoire et populaire apôtre de l'Allemagne moderne catholique. Ensuite, le R. P. Durand, pro-directeur des RR. SS. de la Sainte-Famille de Bordeaux, exprimait les voeux de cette prospère congrégation, soeur de la grande famille oblate.

Enfin, pour clore ces mémorables festoiements, séance fournie avec drame en italien, musique et intermèdes légers. Un *Te Deum* puissant, débordant de joie et de piété oblatiques, monta, dans cette inoubliable nuitée de l'Assomption, redire au Maître et Roi des coeurs, ce que valut de reconnaissance et de fierté oblates le jubilé d'or de S. G. Mgr Dontenwill, jadis évêque de New-Westminster, puis archevêque de Vancouver, et enfin, vingt-deux fécondes années durant, le supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, héros de l'Epopée blanche, apôtres de Ceylan et martyrs de ses feux.

Chez les RR. PP. Dominicains

Le Rme Père Gillet, maitre général des Frères Prêcheurs — les Dominicains — qui a été récemment décoré de la Légion d'honneur, s'est embarqué le 11 sept. pour la visite des couvents d'Amérique, en compagnie du T. R. P. Garde, socius de langue anglaise. Il est attendu à Montréal vers le 12 octobre. A l'occasion de son départ et de sa récente décoration, M. Georges Goyau a publié l'article suivant:

"Le Rme P. Gillet, maitre général des Frères Prêcheurs, est décoré de la Légion d'honneur. Jamais aucun chef de l'ordre de saint Dominique n'avait reçu cette distinction. Lorsque dans quelques mois, sur le sol américain, le Père Gillet accomplira ses visites de supérieur d'ordre, cette tache rouge sur son froc blanc témoignera, de l'autre côté de l'Océan, à tous les amis de la liberté religieuse, qu'il serait imprudent et injuste de juger notre patrie d'après le textes de certaine lois d'exception, déjà plus qu'à demi-archaïques.

"Voilà vingt-huit ans que, chassé par la bourrasque, il devait quitter le noviciat de Flavigny pour gagner l'hospitalière Belgique; parti là-bas comme disciple, il y devenait un maître. Il professait à Louvain, il professait au noviciat du Saulchoir. Des causeries qu'il adressait, à la jeunesse de l'Université sortirent des livres sur l'Education de la conscience, sur la Virilité chrétienne: à son école, la jeunesse savante et croyante de Belgique se préparait sans le savoir aux heures tragiques de 1914.

"La guerre éclate, et bientôt, sur l'ordre de l'autorité militaire, le soldat Gillet, relevant de maladie, doit donner des conférences sur la volonté, sur l'énergie du caractère aux soldats qu'appelle le front; l'auditoire avait changé, l'enseignement demeurait le même. La France officielle, après trente-cinq ans de défiance à l'endroit de l'idée religieuse, avait besoin du concours de toutes ses forces morales; par la besogne qu'elle confiait à ce moine, elle semblait justifier, le titre même de la thèse que naguère il avait soutenue à Rome: Valeur éducative de la morale catholique.

"Institut catholique, Semaines sociales, Cercle [illegible] de la rue Vaneau ont connu, grâce aux leçons du Père Gillet, tout ce qu'il y a de lumières, pour la conduite de l'homme et pour celle de la société, dans les in-folio d'un saint Thomas d'Aquin. Sa chaire de morale aimait à se rapprocher de toutes les consciences; elle se posait, il y a moins de trois ans, dans des sphères où trop longtemps avaient retenti les anathèmes des Maximes sur la Comédie; et, sous sa direction, l'Union catholique du théâtre visait à "affermir dans leur vie spirituelle les professionnels du spectacle." D'avoir ainsi réintégré dans la société chrétienne et parfois même fait monter à mi-côte sur les collines de la vie mystique des âmes pour lesquelles Bossuet n'avait jamais eu que des paroles d'épouvante, n vous semble-t-il pas que c'est là un geste sacerdotal, un geste d'humaniste qui, à lui seul, justifierait un ruban rouge?"

Revue dominicaine.

— x —

Profession chez les RR. PP. Oblats à Ottawa

En présence de S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg, 19 scolastiques oblats de Marie Immaculée ont prononcé leurs voeux perpétuels en l'église Sainte-Famille. Cinq frères ont fait leurs voeux temporaires. Le R. P. A. Desnoyers, O. M. I., supérieur du Scolasticat, a reçu les voeux et dit la messe de la Nativité. S. G. Mgr Villeneuve a aussi présidé à la cérémonie de rénovation annuelle des voeux par la communauté des Pères et frères du scolasticat.

Le R. P. Lévis Côté, O. M. I., a prononcé le sermon de circonstance. Le R. P. Sauvé, O. M. I., assistait Monseigneur.

Ont prononcé leurs voeux perpétuels: les Frères Roger Lapierre, Zéphirin Poirier, René Lebel, Léopold Godbout, Joseph Thomas, P.-Emile Legendre, Stanislas Larochelle, Jean Cabana, Marcel Hudon, Gaston Champagne, Alphonse Couet, Rosario Cournoyer, Napoléon Boutin, Paul-Edouard Dulude, René Latrémouille, F.-X. Lefebvre, Joseph Champagne, Lucien Damphouse, Ovila Meunier. Ont pro- prononcé leurs voeux temporaires: les Frères J.-B. Parent, Charles Garant, Dorius Laferrière, Ignace Lemieux, Arthur Brault.

Au choeur, on remarquait entre autres le R. P. F.-X. Lefebvre, de la Nouvelle Orléans, parent de l'un des profès; les RR. PP. Dalpé, O. M. I., ancien supérieur du scolasticat, maintenant maître des novices à Hudson, N.-Y.; Labossière, O. M. I., de Hull; Rodolphe Turcotte, O. M. I.,; les Pères et Frères de la communauté du Scolasticat, les parents des profès, les RR. SS. du Sacré-Coeur et leurs élèves.

— x —

Hommage des paroissiens de la Sainte-Famille

S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve, O. M. I., évêque-élu de Gravelbourg Sask., a reçu les hommages religieux de la paroisse Sainte-Famille d'Ottawa, à l'occasion d'une basse messe qu'il a célébrée en l'église de cette localité.

Une foule pieuse assistait à la cérémonie. La chorale des jeunes filles de la paroisse a fait le chant. Mlle Marguerite Moreault touchait l'orgue.

Le R. P. Adolphe Michaud, O. M. I., curé, a présenté à Sa Grandeur les sincères félicitations et les meilleurs voeux de ses paroissiens.

Une superbe crosse présentée à S. G. Mgr Villeneuve

Au cours d'une touchante réunion intime au Scolasticat Saint-Joseph, le samedi 6 septembre, un groupe d'élèves laïques des cours de droit canonique de l'Université d'Ottawa, ont fait cadeau à leur éminent professeur, S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve, O. M. I., évêque-élu de Gravelbourg, d'une magnifique crosse, or et argent, et d'un bougeoir en argent. La crosse, exécutée par M. R.-J. Bastien, orfèvre de la rue Rideau, est un véritable chef-d'oeuvre et constitue par elle-même un éclatant hommage au remarquable talent de son auteur. Elle a demandé deux mois de travail assidu de la part de l'artiste. Sertie de rubis et d'autres pierres précieuses, ornementée de feuilles d'érables en or vert, portant sur or les armes de Sa Grandeur et celles de l'Université d'Ottawa, elle est, croyons-nous, digne des meilleurs maitres-orfèvres.

Me Auguste Lemieux, C. R., bâtonnier du barreau de Hull, a prononcé, au nom des élèves de droit canonique, une allocution très bien appropriée à la circonstance et Monseigneur lui répondit avec une délicate émotion.

LES ASSISTANTS

Au nombre des assistants, on remarquait entre autres le R. P. A. Desnoyers, O. M. I., supérieur du Scolasticat. Son Honneur le juge Albert Constantineau, Me Auguste Lemieux, président du comité d'organisation de l'offrande des cadeaux; M. Hermann Bonneau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, trésorier du comité d'organisation; Me C.-A. Seguin, C. R., député du comté de Russell à la législature ontarienne; Me Philippe Dubois, secrétaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Plusieurs Pères du Scolasticat et d'autres maisons oblates étaient aussi présents.

DONATEURS

Suit la liste des personnes et institutions qui ont souscrit à l'achat de la crosse présentée à Sa Grandeur: E.-W. Beatty, C. R., LL. D., président de la Compagnie du Pacifique Canadien; l'Hon. R.-J. Manion, M. P., M. D., M. C., ministre des Chemins de fer et Canaux; l'Hon. sénateur Rodolphe Lemieux, C. R.; l'Hon. sénateur N.-A. Belcourt, C. R.; l'Hon. juge Thibaudeau Rinfret, juge de la Cour suprême du Canada; l'Hon. juge A. Constantineau, juge de la Cour de comté, Ottawa; la Banque Canadienne Nationale, par l'entremise de M. Beaudry-Leman, gérant général, Montréal; la Banque Provinciale du Canada, par l'entremise de M. C.-A. Roy, gérant général, Montréal; M. Georges Gonthier, auditeur général du Canada; M. le chanoine J.-A. Myrand, curé de Sainte-Anne, Ottawa; Auguste Lemieux, C. R., avocat, bâtonnier du Barreau de Hull, Ottawa; M. C.-A. Séguin, C. R., M. P. P., avocat; M. Louis Côté, C. R., LL. D., M. P. P., avocat; M. Philippe Dubois, B. A., avocat d'Ottawa; M. W.-F. Perras, M. P., Ottawa; M. Hermann Bonneau, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, Ottawa; docteur R.-E. Valin, Ottawa; M. A.-J. Major, Ottawa; M. l'abbé C. Gagnon, palais archiépiscopal, Ottawa; M. l'abbé J.-A. Lombard, curé de Tétreaultville, Hull, P. Q.; M. l'abbé J.-O. Labelle, curé de Luskville, P. Q.

— x —

8,389 MISSIONNAIRES

Les statistiques donnant le nombre de prêtres catholiques, qui se dévouent à l'apostolat dans les missions étrangères, viennent d'etre publiées dans la *Revue d'Histoire des Missions*, par Mgr Boucher, président du conseil parisien de la Propagation de la foi. Ces chiffres s'appliquent à l'année 1929 et s'élèvent à 8,389. Par nationalité d'origine, ces missionnaires se classent comme suit:

Français, 3,100; Belges, 815; Italiens, 784; Allemands, 612; Hollandais, 606; Espagnols, 574; Américains, 274; Anglais, 167; Irlandais, 124; Canadiens, 123; Polonais, 13.

Le Sacre de...

(Suite de la première page)

cessoire au principal, l'humain au divin. C'est la grande leçon que nous donnent les Apôtres au sortir du Cénacle où ils avaient reçu l'abondance des dons du Saint-Esprit.

L'évêque successeur des apôtres n'a donc pas de devoir plus urgent que celui de la prière et de la parole sacrée. Le peuple va d'instinct surnaturel au prêtre pour solliciter le secours de ses prières. D'office le prêtre doit prier pour ceux qui sont confiés à sa sollicitude pastorale. Cela est vrai de tout prêtre, c'est essentiellement vrai du grand prêtre qu'est l'évêque dans l'Eglise de Dieu:

"Que les prêtres, ministres de Jéhavah, pleurent entre le portique et l'autel et qu'ils disent: "Jéhovah, épargnez votre peuple." Joël 11, 17.

"*Tout grand prêtre pris d'entre les hommes est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu, afin d'offrir des oblations et des sacrifices pour les péchés.*"— Héb. V, 1.

Dieu entend la prière de ses ministres, les preuves n'en manquent pas.

C'est la victoire qui est accordée *à l'armée du peuple de Dieu* aussi longtemps que Moïse a les bras étendus vers le ciel et prie; c'est la défaite qui menace cette même armée quand Moïse fait mine de cesser de prier.

C'est le pardon que Dieu accorde, à la prière de Moïse, au peuple infidèle qu'il a résolu de punir.

C'est le ciel fermé depuis trois ans qui laisse tomber une pluie bienfaisante sur la terre à la prière du prophète.

Dans la nouvelle loi, c'est le Fils de Dieu fait homme qui passe souvent ses nuits en prière.

C'est l'assurance qu'il donne à ses disciples que le Père céleste leur accordera tout ce qu'ils demanderont en son nom.

Après le départ du divin Maitre pour le ciel, c'est l'Eglise qui prie pour la délivrance de saint Pierre qui attend la mort dans les fers, et un ange vient lui ouvrir les portes de sa prison.

Enfin, c'est la victoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur terre. Pie XI ne cesse de demander des prières pour tous les besoins de la Ste Eglise et qui prie pour la malheureuse Russie, victime de tyrans monstrueux.

C'est un grand priant de plus que la sainte Eglise donne ce matin à notre pays, qui a bien besaon de prières pour n'être pas englouti dans la vague d'irréligion et d'immoralité qui monte toujours et qui menace surtout l'école où se forme la génération de demain.

x x x

L'évêque, successeur des apôtres, doit de plus prêcher la parole de Dieu:

"Et nous, disent les apôtres, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole." Act. VI, 4.

"Ce n'est pas pour baptiser que le Christ m'a envoyé, c'est pour prêcher l'Evangile." Ia Cor. 1, 17.

"Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ, dit saint Paul à son disciple Timothée, prêche la parole, insiste à temps et à contretemps." 2a Tim. IV, 1.

"Malheur à moi si je n'ai pas prêché l'Evangile", dit S. Paul.— Ia Cor. IX, 16.

Le précepte divin qui oblige si gravement l'évêque à parler, oblige le peuple entendre cette parole et à la mettre en pratique. Reçoit-on toujours avec assez de respect et de soumission cette parole de Dieu? Notre peuple n'est-il pas déj gravement atteint de la maladie dont parle saint Paul quand il dit à son disciple Timothée: "Car un temps *viendra où les hommes ne suppor*teront plus la sainte doctrine... Ils fermeront leurs oreilles à la vérité pour les ouvrir à des fables." 2a Tim. IV, 3.

Il n'y a pas quinze jours, un de mes curés me *rapportait* les propos d'une de ses paroissiennes, femme *zélée pour toutes les oeuvres* paroissiales; elle donnait librement son avis *sur un point de morale*; elle soutenait une doctrine qui est *clairement condamnée par la Ste* Eglise et elle ajoutait: "Même si le Pape me disait que telle chose est illicite, je ne changerais pas d'avis." Elle oubliait cette *parole de* Notre-Seigneur qui devrait la faire *réfléchir et peut-être bien d'autres* avec elle: "Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise qu'il soit pour vous comme un paien et un publicain." Matth. XVIII, 17.

Homme de prière, homme de doctrine, voilà, cher frère, dans le Seigneur, ce que Dieu, la sainte Eglise et le peuple fidèle attendent de vous.

La divine Providence vous a admirablement préparé à ce rôle bienfaisant. Elle vous a doué d'une belle intelligence et d'un grand coeur. Les supérieurs de votre communauté ont reconnu ces dons depuis longtemps et vous ont confié la très importante charge de former leurs futurs missionnaires. Vous avez largement donné chez vous et ailleurs des fruits de votre intelligence et de votre coeur. Votre action, pour discrète qu'elle s'est efforcée d'être, n'a pas manqué d'attirer les regards vigilants de ceux qui ont chargé de donner des évêques à l'Eglise de Dieu. C'est l'Ouest canadien qui va maintenant profiter des riches dons de la nature et de la grâce qui vous ont été si abondamment départis. Votre famille religieuse ne peut manquer de ressentir la perte qu'elle fait, mais elle est assez apostolique pour se sacrifier quand le bien de la Sainte Eglise le demande. C'est d'ailleurs ce qu'elle fait tous les jours sur toutes les plages du monde. Nous nous réjouissons de ce que le flambeau dont la flamme apostolique a brillé jusqu'ici dans l'est du pays vienne donner sa lumière à l'ouest. "Que votre lumière brille devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes oeuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux." — Matth. V, 16.

Selon votre noble devise, venez enseigner aux populations de chez nous ce qu'est le Christ. Venez leur dire que le Christ et son Eglise ne cherchent aucune conquête temporelle, mais le salut des âmes dans la lumière du Christ, sur la voie ouverte par le Christ et dans la vie que le Christ est venu apporter à la terre. L'entreprise peut vous paraître difficile, mais saint Paul n'a-t-il pas dit: "Quand je suis faible, c'ets alors que je suis fort?" 2a Cor. XII, 10.

Je ne puis donc que vous redire en terminant les paroles que vous adresse la Sainte Eglise par la bouche de pontife consécrateur: *Firmetur manus tua et exaltetur dextera tua.* Oui, qu'il en soit ainsi pour la gloire de Dieu, celle de la patrie canadienne et pour votre propre bonheur.

Et que la bénédiction de Dieu que nous assure celle du représentant du Vicaire de Jésus-Christ sur terre soit le gage de la réalisation des grandes espérances que fait naître votre nomination à l'un des sièges épiscopaux de ce pays.

PERSONNAGES PRESENTS

S. Exc. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve; NN. SS. McNeil, archevêque de Toronto; Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Forbes, archevêque d'Ottawa; Gauthier, archevêque coadjuteur, administrateur apostolique du diocèse de Montréal; O'Brien, archevêque coadjuteur de Kingston, Ont.; O'Donnell, archevêque coadjuteur de Halifax; Brunault, évêque de Nicolet; Ryan, évêque de Pembroke; Couturier, dominicain, évêque d'Alexandria, Ont.; McNally, évêque de Hamilton; Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; Limoges, évêque de Mont-Laurier; Rhéaume, Oblat de Marie Immaculée, évêque de Haileybury, Ont.; Langlois, évêque de Valleyfield,; Papineau, évêque de Joliette; Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord; Guy, Oblat de Marie Immaculée, vicaire apostolique de Grouard; Deschamps, auxiliaire de Montréal; Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; Gertken, O. S. B., abbé de Saint-Pierre de Muenster, Sask.; Mgr T.-B. Garneau, représentant de S. E. le cardinal Rouleau; M. l'abbé E. Tessier, représentant de S. G. Mgr O'Leary; le R. P. W.-B. Grant, O. M. I., provincial de la province anglaise de St-Pierre de New-Westminster, représentant de LL. GG. NN. SS. Duke, de Vancouver, et Bunoz, O. M. I., vicaire apostolique du Yukon et Prince Rupert; M. l'abbé H.-D. Cormier, curé de l'Assomption, Moncton, représentant de Mgr Leblanc; Mgr A. Melanson, curé de Campbellton, représentant de Mgr Chiasson; Mgr P.-S. Desranleau, représentant de S. G. Mgr Decelles, de Saint-Hyacinthe; Mgr J. Vincent, représentant de S. G. Mgr Gagnon, de Sherbrooke; Mgr S. Langis, représentant de S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski; le R. P. G. Charlebois, O. M. I., représentant de S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; le R. P. E. Guérin, O. M. I., supérieur et curé de Saint-Pierre de Montréal, représentant de S. G. Mgr Leventoux, vicaire apostolique du golfe Saint-Laurent; le T. R. P. Pacôme, abbé de Notre-Dame du Lac; Mgr Joseph Charbonneau, supérieur du grand séminaire d'Ottawa; Mgr J.-H. Chartrand, curé de Saint-Joseph de Wrightville; Mgr J.-L.-N. Campeau, Mgr P.-S. Garand d'Ogdensburg, N. Y.; Mgr J.-J. Blair président de la Catholic Church Extension, *Toronto*; Mgr Bearzotti, camérier surnuméraire de S. S. Pie XI, secrétaire de la délégation apostolique; Mgr Joseph Lebeau, chancelier du diocèse d'Ottawa; Mgr J.-H.-Z. Marois; Mgr C. Maillard, curé de la cathédrale de Graveloburg; Mgr P. Filion, recteur de l'Université Laval; Mgr G.-M. Lepailleur, curé d'Hochelaga; Mgr A. Piette, curé de la cathédrale de Joliette; Mgr E. Roy, supérieur du collège de Lévis; Mgr W. Lebon, supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière; Mgr J.-E. Feuiltault, de la Beauce; Mgr P.-L. Béliveau, de Grande-Digue.

PARENTS DE Mgr VILLENEUVE

M. et Mme Rodrigue Villeneuve, son père et sa mère, de Montréal; F. Liguori, F. E. C., son frère, directeur de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa; Mme E. Goulet, sa soeur, et plusieurs autres.

ASSISTANCE LAIQUE

M. R.-J. Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux; M. Arthur Sauvé, ministre des Postes; M. H.-A. Stewart, ministre des Travaux publics; les sénateurs N.-A. Belcourt, R. Lemieux et H.-S. Beland; M. Charles Marcil; M. N. Pérodeau, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, représentant le premier ministre L.-A. Taschereau; M. Ernest Lapointe, le sénateur J.-H. Kinig; M. Henri Coursier, chargé d'affaires de France; les sénateurs O. Turgeon et G. Lacasse; le juge H.-A. Fortier, M. Armand Lavergne et nombre d'autres.

Le Banquet

Après les cérémonies du sacre, un banquet en l'honneur du nouvel évêque et auquel prirent part 425 convives, eut lieu à l'Université d'Ottawa.

A la table d'honneur, entourant S. G. Mgr Villeneuve, on remarquait tous les hauts dignitaires ecclésiastiques et les laïques en vué qui avaient assisté à la cérémonie du matin. L'hon. Alfred Duranleau ministre de la Marine, représentait le gouvernement canadien; M. Maurice Dupré, solliciteur général, était également présent.

S. G. Mgr Villeneuve, en réponse aux félicitations que lui offrirent l'honorable sénateur Rodolphe Lemieux et le R. P. recteur de l'Université, s'exprima ainsi:

MGR VILLENEUVE

Excellence,
Messeigneurs,
Honorables Messieurs,
Messieurs les Chanoines,
Révérends Pères,
Messieurs.

Gaudens gaudebo in Domino et exultabit anima mea in Deo meo: une joie suprême me réjouira dans le Seigneur, mon âme ressentira une divine allégresse; *quia induit me vestimentis salutis,* parce qu'il m'a revêtu des vêtements du salut, *et indumento justitiae circumdedit me,* et qu'il m'a enveloppé d'un habit de sainteté. Il m'a orné d'une couronne comme *l'époux,* et de toutes sortes de joyaux ainsi que l'Epouse, *quasi sponsum decoratum corona et quasi sponsam ornatam monilibus suis.*

Le prophète Isaïe s'exprime de la sorte au livre des Consolations — Is. LXI, 10 — au nom du Rédempteur à venir. Par là il symbolise la majesté et la vertu du Christ, Sauveur et Pontife. Ainsi l'Eglise présente-t-elle aux fidèles ses Pontifes, revêtus de gloire et ornés des insignes de la justice et de la charité.

C'est ainsi que je me vois moi-même, Messeigneurs et Messieurs, au sortir de l'incomparable cérémonie qui s'est déroulée tout à l'heure au temple. Revêtu des ornements de l'ordre pontifical je suis apparu et j'apparais encore à vos regards.

Le plus étonné, c'est moi-même, croyez-le. Si je me livrais aux sentiments les plus profonds de mon âme, je rougirais de mon indignité et de ma faiblesse personnelle sous les dehors brillants qui me couvrent présentement.

Mais non pourtant, ces insignes sont des symboles, ils sont des gages.

Symboles des pouvoirs très riches et très réels que m'a conférés l'épiscopat.

Gages aussi. Car Dieu couronne en nous les fruits de son amour. Si donc il m'a appelé à la plénitude du sacerdoce, il m'accordera, j'en ai l'espérance, les grâces qui rendent capable d'en exercer les pouvoirs.

Tel est le sens et tel est le fruit des rites sacrés par lesquels l'Eglise consacre ses Pontifes. Ne nous étononns point qu'elle veuille ses rites majestueux et resplendissants. Elle s'en sert pour réaliser — pensée qui m'écrase et me grandit tout ensemble — ce qu'il y a de plus élevé dans l'Eglise, le Souverain Pontife excepté.

Vous vous expliquez bien, dès lors, que mon âme déborde d'ivresse en ce moment et qu'elle soit navrée d'émotion.

Emotion, je le répète, d'humilité et d'écrasement, mais plus vif sentiment encore de joie, d'espérance, de gratitude, envers le Très-Haut et envers tous ceux qui m'ont fait ce que je suis, évêque dans l'Eglise de Dieu.

Pour rendre grâces au Seigneur, nous avons chanté tout à l'heure le *Te Deum laudamus.* Pour remercier tous les autres, je me content de m'écrier en m'adressant à chacun: *Magnificate Domonum mecum.*

A vous, Excellence, pour votre bienveillance extrême et qui me confond.

A vous, Mgr l'archevêque, mon consécrateur et mon père dans l'épiscopat et à vous mes chers Seigneurs co-consécrateurs, dont les doux liens fraternels viennent d'être scellés d'une façon si auguste.

A vous, Mgr l'archevêque de Régina, mon vénéré métropolitain, et à vous, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, digne successeur de Mgr Langevin, dont l'amitié me fut si précieuse et honorable: pour vos éloquents discours.

A vous, messeigneurs les archevêques et évêques qui représentez en ce moment l'universalité de l'Eglise autour du Délégué du Souverain Pontife, et m'accordez le témoignage d'une fraternelle union.

A vous, honorables messieurs; vous donnez une fois de plus le beau spectacle de votre foi, venant offrir l'hommage de votre respect envers l'Eglise, et le témoignage de la coopération morale que vous sentez aussi heureuse que nécessaire, partout, mais spécialement dans notre pays, entre les hommes l'Eglise et les hommes d'Etat.

Vous, M. le ministre, pour les bienveillantes paroles que vous avez eues envers moi.

M. le sénateur, dont l'amitié quelque peu aveugle m'a enveloppé ces annees-ci de tant d'estime et de tant d'attentions.

A toi, Congrégation bénie dont je suis et resterai jusqu'aux moëlles le fils indigne mais toujours fidèle.

A mes premiers éducateurs, les vénérés chers Frères des Ecoles chrétiennes, que je bénis tous dans la personne de quelques-uns même de mes anciens maitres présents ici.

A ma famille selon la chair. Le futur Pie X, quand il fut nommé évêque, montrait à sa vieille mère l'anneau épiscopal qu'il devait porter au doigt. Sa mère l'examinait avec soin. En le lui rendant, elle indiqua l'anneau qu'elle portait elle-même à sen doigt et prononça cette parole pleine de gravité: Mon fils, si je n'avais point eu cet anneau, vous ne pourriez maintenant avoir le vôtre.

Affirmation aussi gracieuse que profonde de la dépendance qui existe entre l'ordre surnaturel et l'ordre de la nature; et des rapports admirables qui relient le sacrement du sacerdoce au sacrement des époux.

Vous me permettrez, Messeigneurs, d'adresser en ce moment le plus affectueux des saluts à mon père, à ma mère, humbles entre les humbles, mais m'ont laissé l'héritage d'une indéfectible fidélité à Dieu et d'une honnêteté raciale sans l'ombre d'un reproche.

Mes remerciements tout particuliers à cette chère Université qui nous reçoit en ce moment d'une façon gracieuse et si royale en ses murs, dont le distingué recteur vient de faire un si remarquable discours; à la chère et inoubliable maison du scolasticat que je quitte, Messieurs, après y avoir poussé des racines pendant vingt-huit ans, et qui m'a fait, pour ces jours d'adieu, des noces épiscopales incomparables.

A vous tous, enfin, vénérés Messieurs, Révérends Pères, Messieurs, le merci de mon coeur d'évêque.

Et maintenant je m'en irai à mon Eglise de Gravelbourg, à l'épouse que Dieu m'a donnée, et à qui j'ai donné mon coeur.

Je sais un peu les problèmes qui m'y attendent, les épines qu'elle porte dans sa couronne.

Pourtant, je me sens fort. L'Eglise a mis, au bréviaire, sur les lèvres de ses prêtres, cette prière pour l'évêque: elle m'a toujours frappée: *Stet et pascat in fortitudine;* qu'il soit debout et nourrisse dans la force. On la récitera pour moi cette prière. Elle me permettra de m'avancer dans les traces des grands évêques de l'Eglise, qui furent toujours des capitaines et des forts.

"Jamais homme ne m'a parlé comme tu me parles", disait le préfet de Valens à l'évêque Basile. — "C'est donc que tu n'es jamais tombé sur un évêque", répliquait celui-ci.

Et le préfet se retournant vers l'empereur: "Sire, nous sommes vaincus par cet évêque. Il est plus fort que les flatteries, les arguments et les menaces."

Telle est, Messieurs, la force que j'ambitionne. Telle est la grâce de force que j'ai reçue ce matin par le moyen des trois évêques qui m'ont touché la tête en prononçant ces paroles: *Accipe Spiritum Sanctum.*

Vos conseils, Messeigneurs, votre appui, Messieurs, vos prières, mes Frères, me rendront fidèle à cette grâce, et feront, j'ose l'espérer, de l'évêque de Gravelbourg, l'un de ces forts et doux qu'il faut à l'Eglise de Dieu...

ALLOCUTION EN ANGLAIS

Puis, Monseigneur Villeneuve s'est exprimé en anglais comme suit:

Particular circumstances have prevented, at the last moment, His Grace the Archbishop of Regina to assist at the ceremony of my consecration. Having had the immense pleasure of meeting him not so many days ago, and knowing what community of thought and zeal exist between himself and myself, it is with a very deep feeling of regret that I have learned he would be absent to-day. Nevertheless, I wish to express to him my most sincere sentiments of gratitude for his kindness towards me since the very day of my appointment to the See of Gravelbourg, an dto give to him a public testimony of my affection and my devotedness.

My Dear Lord Archbishops
and Bishops,

I understand you have all followed what I have said in French, but nevertheless I deem it a duty to add a few words in English, in order to mark and emphasize the distinctive character of Our Country which is bilingual in virtue of the Confederation Act.

"The existence, side by side, in Canada, of the French and English languages is a fact we should be proud of." Such statement, made by an Albertan newspaper of Calgary, some months ago, is, it seems to me, out of discussion and should be frequently stressed by

Suite à la page 5.



Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

AGENTS DEMANDES

Pour les deux sexes $75,00 par semaine facilement en vendant les Produits Palco. Quelque chose de différent. Vente immédiate se répétant indéfiniment, Territoires exclusifs. Echantillons gratis. P. A. Lefebvre & company, Limited, Boite 2, Alexandria, Ont. 28-C

A VENDRE

TERRE A VENDRE: demie section prix $6000, 10 pourcent comptant, balance 20 ans, avec gros roulant, pouvant travailler 800 acres. Prix $3000 comptant pour roulant. Acheteur aura privilgge, location 480 acres adjacents, bonne condition. Centre canadien-français, eau abondance, bons batiments, etc. S'adresser, boîte R.D.M., Le Patriote de l'Ouest. 23-30-P

UNE TERRE A VENDRE, toute clôturée à un mille de l'église et de l'école dans une paroisse canadienne-française; Adressez-vous casier F. R. Le Patriote de l'Ouest 27-31-P

CORDONNERIE A VENDRE—outillier pour réparage de chaussure et sellerie, logement, trois pièces modernes en arrière, centre commercial, près des écoles, couvent et collège. Adresse J. O. Ste Marie, 313 ave. Cathédrale, St-Boniface, Man. 27-28-P.

BOULANGERIE A VENDRE ou à louer, bon four en brique qui cuit 170 pains, pour plus amples informations adressez-vous à Joseph Jetté, Meyronne, Sask. 27-28-P.

BELLE ET BONNE TERRE de 80 arpents en superficie, située à 30 milles au sud de Québec dans un beau village, près du couvent, Eglise etc. Bâtisses neuves, maison dans beau bocage, 10 apartements, etc., etc Pour renseignements écrire à Albéric Desroches, St-Flavien comté Lotbinière, P. Q. 28-29-P

DIVERS

ON DEMANDE à acheter une machine à boulanger (mixer) de seconde main, capacité de 2 à 3 sacs de farine. Prix et termes, S'adresser à J. Z. Lafleur, Lebret, Sask. 28-C.

SI VOUS ENVOYEZ 25 cents en timbres vous recevrez par prochain courrier, l'"Effort Economique de notre race" et "l'Apostolat", par Rodolphe Laplante. Deux sujets d'actualité qui vous plairont. Adressez à l'auteur, 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

Le diocèse de Gravelbourg

(Suite de la page 1)

Mais voilà qu'un problème important se pose: les longues distances, communes à l'Ouest; on est à 90 miles de Moose Jaw, le premier centre, et le transport du blé exécuté avec des boeufs devient peu à peu un travail pénible aux agriculteurs. L'abbé Gravel communique alors avec le Canadien National et en 1913 une voie ferrée dessert Gravelbourg; le téléphone s'ajoute au télégraphe établi dès les débuts par la police montée.

Reste maintenant à satisfaire aux exigences générales d'une société; l'abbé Gravel fait venir près de lui ses frères, des professionels de valeur, et la nouvelle ville possède dès lors son médecin, son pharmacien, ses deux avocats dont l'un, le regretté M. Alphonse Gravel, remplacé maintenant par M. Thomas Gallant, devient le premier juge de premier palais judiciaire à Gravelbourg.

Au cours de ses divers travaux, l'ingénieux colonisateur rencontra de vaillants collaborateurs chez les deux premiers curés de Gravelbourg. L'abbé Arthur Magnan, se dévoua au soin des âmes de cette paroisse pendant les dix premières années, et l'on en garde encore un profond souvenir; en 1917 on le remplaçait par l'abbé Charles Maillard, curé actuel de Gravelbourg, initiateur de tous les projets jusqu'à date et que le Saint-Père honorait de la prélature en 1929.

En même temps que l'on veille au progrès matériel, on s'occupe aussi, avec le concours de Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu et de Mgr Z. Marois, Vicaire général, des questions religieuses et éducationnelles.

Dès 1915 les Soeurs de Sillery bâtissent un des plus beaux couvents du Canada où les jeunes filles peuvent atteindre le degré de Bachelières es Arts.

En 1917, l'autorité épiscopale de Régina fait élever le collège Mathieu, où quelques prêtres séculiers se dévouent pendant trois années à l'enseignement classique et commercial, et que depuis dix ans les Pères Oblats, dirigent avec succès. Un an plus tard, les Soeurs Oblates construirent leur Jardin de l'Enfance qu'elles ont rapproché de la cathédrale en 1929 par la construction d'un second édifice.

1926 voit s'établir un monastère du Précieux Sang, dont la Supérieure est une parente de Sa Grandeur Mgr Larocque, fondateur de cette congrégation. Et il y a trois ans, les Soeurs Grises de Montréal construisaient leur hôpital tout à fait moderne, destiné à la population du district.

Quant à la cathédrale bâtie en 1918 sous la direction de Mgr Maillard, et ornée dans ces dernières années, de peintures du même prélat, elle est un oeuvre unique par son art architectural et sa richesse d'intérieur. Des visiteurs de partout et des artistes de tous les genres fréquentent cette église où, habilement un prêtre artiste a su illustrer le dogme et la morale catholique; dans cette voûte et sur ces murs sont écrits pour des décades de sublimes sermons.

De ces faits, cette paroisse occupe une position supérieure dans le sud de la Saskatchewan. Rome agissait avec sagesse lorsqu'elle confiait aux soins d'un évêque ces prairies immenses avec leurs villes toutes neuves, et qu'elle choisissait Gravelbourg comme foyer de son action catholique.

Sa Grandeur Mgr Villeneuve, que ses ouailles acclament déjà avec tout le respect et l'affection qui lui sont dûs, prend donc possession d'un enviable territoire au sein duquel il pourra déployer son zèle apostolique et son savoir dans le développement des oeuvres déjà établies et dans la création de nouvelles pour la plus grande gloire de l'Eglise.

JEAN DENIS, Vicaire
Cathédrale de Gravelbourg.

A Genève

Suite de la première page

Dans son discours d'ouverture de l'Assemblée de la Société, M. Zumeta a déclaré qu'il fallait bien avouer quelques échecs et quelques déceptions depuis la dernière session, entre autres l'échec de la conférence en vue d'une trève tarifaire, et l'échec partiel de la conférence sur l'état civil des étrangers et la codification du droit international qui "n'ont pas complètement épuisé leur programme." Le président temporaire a fait allusion à l'agitation qui trouble certains pays, sans cependant nommer l'Argentine, la Chine ou l'Inde. Il félicite M. Briand de son généreux projet et souhaite que le travail de la conférence de Londres soit terminé.

Après le discours du président temporaire, l'Assemblée a entendu le comité des lettres de créance des délégués: 52 pays sont représentés; l'Argentine et le Honduras sont sans représentants. Le président-élu, M. Titulesco, est alors monté à son fauteuil, en déclarant que la Société avait à s'occuper de questions qui dépassent en importance toutes celles auxquelles elle s'est attaquée jusqu'ici; il a appuyé tout particulièrement sur la nécessité de mettre fin à la dépression économique qui se fait sentir par le monde.

Genève. — Le T. Hon. Sir Rooert Borden, délégué canadien à l'assemblée de la Ligue des Nations, a ouvert le débat principal, le 11 septembre, par un discours qui était un appel sincère et ardent en faveur de la réduction des armements, pour la paix basée non sur la force, mais sur le désir de la paix.

Les BIENFAITS de la LIGUE

Sir Robert Borden, qui a parlé comme président du comité politique de l'assemblée, a trouve des motifs de joie dans ce que la Ligue a accompli depuis sa fondation, dans un monde bouleversé par la tempête, il y a 11 ans.

"En 1919, dit-il, je retournai d'Europe en mon pays, avec des sentiments de très profonde dépression. Il me semblait que les hommes criaient: la paix! la paix! alors qu'il n'y avait pas de paix."

Continuant, Sir Robert Borden exprima la joie qu'il éprouvait de voir la Ligue des Nations se consacrer, dans un esprit de bienveillance, bonne entente et coopération, à la cause de l'arbitrage et à l'intronisation du droit en les nations. Ce qu'a accompli la Ligue est vraiment mémorable.

Dans la pensée du délégué canadien, le plus grand service que la Ligue ait rendu à l'humanité se trouve dans l'union et la coopération. Les nations sont ici comme dans un asile d'entraînement pour la paix, elles y ont déjà appris plus d'une lecon, bien qu'il y en ait plusieurs autres, et plus difficiles, à apprendre.

LA PAIX PAR LA FORCE

Il est futile de concevoir la paix par la force. Elle ne se maintiendra pas non plus par les conventions et les traités. C'est dans le domaine de l'esprit qu'il faut la chercher.

Ici, Sir Robert Borden rappelle le discours de M. Aristide Briand, à Washington, il y a neuf ans, dans lequel l'homme d'Etat français s'étendit sur la nécessité du désarmement moral comme condition du désarmement pratique.

M. Briand, de concert avec M. Kellogg, fait un pas mémorable et très important, vers le désarmement moral, en dirigeant les nations vers le renoncement à la guerre comme point de politique nationale. Le monde doit à M. Briand une dette de profonde reconnaissance pour ce merveilleux geste d'impérissable importance, connu sous le nom de Pacte de Paris.

LES DIFFICULTES

"Je me rends compte des difficultés et complexités du problème d'un désarmement réel et des sincères efforts consentis pour le résoudre", ajouta Sir Borden. "N'oublions pas que les grands armements ne sont pas seulement une oppression, mais encore un danger. Aujourd'hui le monde est dans l'attente. On a renoncé à la guerre. Pourquoi n'a-t-on pas renoncé aux armements?"

"J'ai dit que nous sommes ici comme des enfants pour apprendre la leçon de paix. Pouvons-nous donner la paix au monde? Ne me souffle-t-on pas à l'oreille que c'est là un vrai idéalisme? Eh bien! que cet idéalisme d'aujourd'hui devienne une réalité dans la génération prochaine.

Dans mon pays, il y a des milliers de bons et heureux citoyens venus de toutes les nations d'Europe et d'ailleurs. Si j'osais interpréter leur message, ils vous recommanderaient de regarder en avant, et non pas en arrière, vers le jour où la guerre sera même hors la portée de l'imagination."

M. ARISTIDE BRIAND

Il y eut des applaudissements prolongés, quand M. Aristide Briand monta à la tribune, et un silence complet dès qu'il commença à parler. Les dépêches de la *Canadian Press* publiées dans nos journaux n'ont pas encore donné, sur le discours de M. Briand, autant de détails que sur celui de Sir Robert Borden, mais ils annoncent que l'homme d'Etat français — qui eut le premier l'idée de ce qui est appelé le Pacte de Paris — a confié le sort de son projet de fédération européenne à la Ligue des Nations. Cette dernière s'est montrée pleine d'admiration pour la personne de M. Briand et sympathique à son projet.

IL N'IMPOSE PAS SES VUES

M. Briand n'a pas imposé ses vues, n'a pas essayé de prendre la direction, laissant aux nations elles-mêmes le soin de donner à ses plans une forme définitive. Il s'est contenté d'insister sur la nécessité d'une union plus intime entre les divers Etats du vieux continent, et a fait ressortir que cette fédération ne serait pas hostile à la Ligue ni aux Etats-Unis, ni à aucun groupe régional ou international.

M. Briand rappela que lorsqu'il plaça d'abord son plan devant le monde, il dit que ce plan devait entrer dans la sphère de la Ligue des Nations. Maintenant il répète que c'est là qu'il doit rester.

"Nous avons le malheur d'habiter un continent qui a subi un grand désastre", dit-il (nous traduisons de l'anglais). "Y a-t-il quelque chose que l'on puisse faire pour la paix? Ces peuples peuvent s'unir pour éviter la guerre?"

Il dit savoir et bien se rendre compte qu'il sera difficile d'établir une union entre des peuples qui diffèrent si grandement, mais la bonne volonté trouvera une solution.

M. Briand dit qu'il regarde l'avenir avec une ferme espérance. Puis il fait l'histoire des efforts pour la paix, décrivant le pacte Briand-Kellogg, comme un monument de valeur infinie. La rédaction et la suppression, si possible, des armements sont les phases de la paix finales. Mais c'est là un projet qui a rencontré et rencontrera des difficultés énormes.

Nous avons demandé aux nations de bonne volonté l'une envers l'autre, de s'entendre sur ces questions. Nous avons obtenu une partie de ce que nous voulons." Et M. Briand exprime l'espoir qu'une entente se ferait entre la France et l'Italie à propos des limitations navales. "J'attends le jour, ajouta-t-il, où il n'y aura plus de guerres."

Lorsqu'il parla de son plan de fédération européenne, qu'il considère comme le meilleur moyen d'atteindre la paix, l'auditoire lui donna toute son attention.

Tarif et restauration économique

Genève. — Le T. Hon. William Graham, président de la Chambre de commerce britannique, a pris la parole à l'assemblée de la Société des Nations, le 13 septembre. D'après lui, le remède à la dépression économique dont le monde se plaint aujourd'hui, ne se trouve pas dans la hausse des tarifs.

"Notre problème, a-t-il dit, est d'amener ensemble le producteur et le consommateur. Je ne vois pas que le tarif et la politique d'économie nationale puissent guère contribuer à la solution de ce problème. Ils donneront peut-être un stimulant temporaire à des groupes d'industries, mais si l'on va à la base de l'industrie mondiale, l'effet de ces méthodes retarderait très sérieusement la restauration de la prospérité générale."

x

Le Sacre de...

(Suite de la page 4)

public speakers, if the true spirit of the Founders of our Dominion is to last.

The Catholic Church entertains the same respect towards the two official languages of Canada, although what she aims at, above all, is the salvation of souls and although she is always ready to adapt Herself to times and lands and to preach the Gospel of Truth in any tongue or dialect whatsoever.

Gentlemen, I wish to draw your attention to the wonderful expansion of the Catholic Church in recent years. Periodically, false prophets announce that this development is to be forever arrested and checked, but facts sound more eloquently than theories. A quarter of a century ago, the territory, constituting the newly erected diocese of Gravelbourg of which I am to become the Bishop and the Father was still the kingdom of the redman, where not a single white man had yet ventured to establish his home.

The economic and material conditions of the West are not, for the time being, I will admit, very bright and smiling, but notwithstanding these transient difficulties, I feel courageous and hopeful, for I am in no way disciple of any theory of philosophical or practical pessimism. Sooner or later, these conditions will change, our people will know better days and the Church extinding the fields of her labors will continue to harvest crops of glory for life everlasting.

What shall be the policy of the new Bishop of Gravelbourg, someone may ask himself? I will summarize it in one word. I am going to do there the work of Holy Mother Church, nothing more, but nothing less. And I find a particular motive of confidence in the fact that I see around this table so many of my elder colleagues, so great a number of my fellow-workers and of my friends. You have come to express to me your sentiments and your wishes before I start for my new field of labor, I thank you from the very bottom of my heart for your kindness, for your sympathy, for your generosity.

Convinced as I am that I may rely on you in the future as I have done in the past, I take the liberty of publicly assuring you of my most loyal and generous cooperation to any enterprise of good, which will not be contrary to the spirit and teachings of the Church.

May the Almighty bless these mutual testimonies of friendship, these hopes that are ours, so that Church and State walking always hand in hand, may work together for the welfare and prosperity of our Dominion.

x

IL FAUT LE LIRE

Une scène familière. Des enfants, garçonnets et fillettes, une fois les leçons apprises, sont groupés autour d'une table. Ils feuillettent une revue illustrée qui paraît les intéresser fort. C'est *L'Oiseau bleu*, numéro d'août-septembre.

Qui ne se souvient du fameux chef huron Kondiaronk, surnommé le Rat? Il avait une fille, formée aux belles manières par les Dames de la Congrégation et remarquable par sa beauté. Il la donna en mariage au chef des Onontagués. Cet événement joyeux eut un triste dénouement et la vie de Sianouina, restée veuve, en fut tout à fait changée.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par ses Promenades historiques, fait connaître à ses membres et à la jeunesse la patrie canadienne et développe en eux le culte de l'histoir. Un concours institué par *L'Oisau bleu* dans les écoles a popularisé cette initiative et le numéro d'août-septembre publie les travaux de quatre concurrents vainqueurs.

Etienne de Lafond, dans la Leçon de nos monuments, rappelle la mémoire d'Octave Crémazie, "le poète le plus populaire qu'ait produit la race canadienne-française."

Hygiène pratique, voilà une nouvelle rubrique confiée au docteur A.-A. L. Celui-ci apprend aux jeunes comment il faut s'y prendre pour donner à leur corps de la robustesse et pour posséder un cerveau lucide et puissant.

M. l'abbé Etienne Blanchard poursuit ses Leçons de choses et de vocabulaire et met en relief le rôle des papas qui n'est pas toujours apprécié à son mérite.

Cousine Fauvette reprend contact avec ses oisillons, revenus des vacances. *Héroïsme caché* raconte le combat intérieur qui se livre dans l'âme d'un médecin, exposé à perdre sa propre vie pour arracher le fils d'un étranger à l'étreinte de la mort.

La Révolte des sorcières que développe Mlle Marie-Claire Daveluy apporte au lecteur de nouveaux épisodes captivants. *Celui-ci se demande, tout plein d'anxiété, quel sera bien le sort du duc de Clairevaillance, de la princesse Aube, de Louison et de Cloclo, etc.*

Claude Melançon raconte avec esprit comment le saumon vint dans les eaux de la Colombie anglaise. C'est une légende indienne de la tribu du Saumon.

L'Oiseau bleu fait une offre spéciale à ses dépositaires des écoles, collèges et couvents en leur proposant le moyen d'obtenir de magnifiques prix pour récompenser leurs élèves.

Une poésie "Ma Mère, de Jean Aicard, la correspondance de Fauvette, des historiettes et bons mots et le *concours mensuel de L'Oiseau bleu* complètent cette intéressante livraison.

Numéro gratuit sur demande. On s'abonne moyennant 50 sous par année en écrivant au Secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue St-Laurent, Montréal.

x

DES DOCUMENTS TRES PRECIEUX

Ottawa. — Des documents symboliques des dernières luttes des loyalistes de l'Empire uni en Nouvelle-Ecosse ont été ajoutés à la riche collection historique qui remplit les archives du Dominion ici. Les cinq documents en question comprennent la bannière des Loyalistes de la Nouvelle-Ecosse, leur mémoire au roi et trois lettres.

Composé dans le riche langage de l'ancien protocole et écrit d'une main méticuleuse, le mémoire invite le roi Georges III à avoir pitié de ses sujets qui lui restèrent fidèles lors de la guerre de l'indépendance américaine et furent forcés d'abandonner leurs possessions et quittèrent leur ancien pays pour venir s'établir en Nouvelle-Ecosse. Déclarant qu'ils se trouvent dans un état de pauvreté et de dénuement extrême, ils demandent de l'aide pour se bâtir de nouvelles maisons. La bannière a la forme d'un bouclier et porte la devise *Resurgam;* elle contient de plus des symboles héraldiques variés. Les trois lettres accompagnent le mémoire. Une d'elles est adressée au gouverneur Wentworth, et une autre à des agents des pétitionnaires à Londres. La troisième est une lettre de R. J. Uniacke, orateur de la Chambre d'assemblée, avertissant les Loyalistes que leur mémoire avait été envoyé en Angleterre.

: : AGRICULTURE -- ELEVAGE : :

L'Exposition mondiale du grain

ECHANTILLONS DU N.-DAKOTA

Régina. — Des échantillons de blé Durum, de graine de lin, de trèfle et d'alfalfa, selon l'annonce faite par M. E.-G. Booth, agronome au Collège du North-Dakota, seront exposés par les fermiers de cet Etat à la Conférence-Exposition mondiale du grain, à Régina, en 1932. Les fermiers du North-Dakota sont grandement intéressés dans l'Exposition de 1932 et surtout dans les magnifiques prix offerts aux concurrents des différentes catégories, et qui s'élèvent à $200,000.

LES AGENTS SONT ACTIFS

Régina. — Un rapport parvenu aux bureaux de la Conférence-Exposition mondiale de 1932 nous informe que les agents du département de l'Agriculture de l'Etat de Montana font tous leurs efforts pour encourager les fermiers à se préparer pour la Conférence-Exposition mondiale du grain à Régina en 1932. Ces agents ont envoyé une circulaire à tous les fermiers leur recommandant de faire un choix de bonnes graines de semence pour les semailles de l'année prochaine.

LES FERMIERS D'ONTARIO

Régina. — Le département d'Agriculture de l'Ontario se prépare déjà pour la Conférence-Exposition mondiale du grain de Régine en 1932. Les officiers du département avisent les fermiers de retenir les meilleurs grains de cette année pour les semailles de l'an prochain. Les juges d'expositions d'automne ont été avisés de choisir les meilleures échantillons et de les envoyer à Guelph, au Collège d'Agriculture, où ils seront examinés. Les officiers annoncent que bien des fermiers ont déjà exprimer l'intention d'envoyer des échantillons à la Conférence-Exposition.

HONNEUR AU DOCTEUR W.-R. MOTHERWELL

Régina. — Comme marque d'appréciation pour ses travaux dans l'intérêt de la Conférence-Exposition mondiale de grain, le docteur W.-R. Motherwell, autrefois président du comité national de l'Exposition, a été élu membre de l'exécutif et membre du comité des finances. Récemment l'hon. W.-C. Buckle, ministre de l'Agriculture lui décernait un éloge dans une assemblée pour son zèle à l'égard de la Conférence-Exposition mondiale du grain. M. Buckle est le président du comité exécutif. M. A.-E. Whitmore aussi faisait l'éloge de M. Motherwell à la même assemblée. M. Whitmore est le vice-président du comité exécutif.

REGLEMENTS

Les règlements gouvernant les classes de compétition à la Conférence-Exposition mondiale du grain à Régina, en 1932, ont été publiés du 25 juillet au 6 août. Ces règlements peuvent être obtenus au bureau du secrétaire, Banque Impériale, Régina.

L'Exposition est ouverte à tout producteur du monde entier. Les règlements spécifient que tout échantillon doit être de qualité supérieure. Qualité générale et apparence ne suffisent pas, disent les règlements. Les concurrents doivent se rappeler qu'on donnera une attention spéciale au type de grain.

Chaque concurrent peut exposer des échantillons dans autant de classes qu'ils le désirent, mais pas plus qu'un seul échantillon dans la même classe. Les échantillons peuvent provenir de la récolte d'aucune année. On peut se procurer des formules d'entrée au bureau du secrétaire de la Conférence-Exposition mondiale du grain.

Nous trouvons dans les règlements cet avis important: Les échantillons doivent être la propriété du concurrent, doivent avoir été produit par le concurrent et doivent porter le nom de la variété dans les classes qui exigent cette spécification.

Propos Agricoles

L'exportation du boeuf reprend

Le dernier numéro du rapport sur le commerce du bétail, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, contient une nouvelle d'un haut intérêt: le commerce d'exportation du boeuf sur le Grande-Bretagne, qui était interrompu depuis plus d'une année, vient de reprendre. Le marché de Manchester a absorbé la première expédition qui se composait de 128 boeufs. Ces animaux avaient été achetés sur les parcs de Toronto; ils appartenaient au type appelé boeufs d'engrais légers de Manchester et pesaient en moyenne 1,100 livres. Une autre expédition de quelque 200 têtes, venant de l'Alberta est actuellement en cours de route sur un port de l'Atlantique, pour être abattu à l'arrivée en Angleterre. "Cette initiative de la part des producteurs, des commerçants et des compagnies de navigation devrait ramener la confiance dans le commerce, et l'on nous dit qu'elle a déjà exercé un bon effet moral, dit le rapport.

RELATIVEMENT FAIBLE

Les engrais chimiques pour la fertilisation des récoltes prennent une importance toujours croissante au Canada, et l'on serait porté à croire qu'il s'utilise déjà une quantité assez considérable de ces engrais au pays. Le Canada du reste peut se féliciter de ce que la qualité des engrais offerts en vente soit garantie sous les prescriptions de la Loi des engrais chimiques, appliquée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et cependant, au point de vue de la quantité des engrais consommés, le Canada vient vingt-sixième sur quarante-deux pays de l'univers, avec une consommation annuelle nette de 31,n00 tonnes. L'Allemagne qui utilise 1,834,000 tonnes nettes d'engrais chimiques, est le plus gros consommateur, les Etats-Unis viennent deuxième avec 1,488,000 tonnes nettes. La Grande-Bretagne en emploie 274,000 tonnnes et Cuba vient au bas de la liste avec 3,500 tonnes.

COUVRONS LES TIGES

Il se perd beaucoup de framboisiers en hiver tous les ans; il suffirait cependant, pour éviter une bonne partie de ces pertes, de protéger les pieds contre la gelée. Ls experts en horticulture du Ministère fédéral de l'Agriculture conseillent de coucher les tiges et de les recouvrir d'une quantité suffisante de terre pour les tenir e nplace. Cet ouvrage, qui exige deux hommes, se fait aisémentet rapidement, à peu de frais. Un homme saisit les tiges et les couche doucement sur le sol tandis que l'autre, muni d'une fourche, applique suffisamment de terre pour les tenir bien couchées. Sur les Prairies de l'Ouest, il vaut mieux recouvrir les tiges entièrement de terre. Ce recouvrement peut gennralement se faire au moyen d'un cheval mais il est nécessaire pour cela que les lignes de framboisiers soient espacées d'environ huit pieds.

x

UNE RECOLTE IMPORTANTE

L'emploi croissant de l'orge pour la nourriture de l'homme et pour fins médicinales fait que cette récolte prend une grande importance économique. Les céréalistes du Ministère fédéral de l'Agriculture disent qu'il s'emploie tous les ans pour la nourriture ou comme médecine plus de 140,000,000 livres d'orge. L'orge est utilisée pour la nourriture sous forme de farine d'orge, de crème d'orge, d'orge perlé ou mondé ainsi que sous sa forme naturelle. Elle est spécialement utile sous forme de malt, dans les médecines brevetées, parce qu'elle a la faculté de convertir l'amidon de la nourriture en maltose, une forme de sucre, le rendant ainsi plus assimilable.

x

ECLAIRCISSEMENT

Le moyen d'obtenir la plus grosse récolte de betteraves fourragères est de semer de six à neuf par acre de la meilleure qualité de graine et d'éclaircir les plants à 9 neuf pouces d'espacement disent les experts en grande culture du Ministère fédéral de l'Agriculture. On est arrivé à ces conclusions après une série de recherches sur la plantation et l'éclaircissage qui ont dur éplus de cinq ans.

x

LA SALAISON DU PORC

La température est un facteur important dans la salaison du porc à la maison, disent les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture. La viande cesse d'absorber du sel lorsque la température tombe au-dessous de 36 degrés F. Pour que la salaison à sec réussisse, il faut donc qu'elle se fasse dans une chambre où la température ne reste pas longtemps au-dessous de ce point. Dans la salaison à la saumure il faut avoir soin d'éviter la fermentation, qui se produit lorsque la température s'élève au-dessus de 45 degrés F. Il faut veiller également à ce que la température de la chambre ne tombe pas au-dessous de 35 degrés F. Une autre précaution utile est de changer la saumure fréquemment, afin de pré venir la fermentation. On peut se procurer des renseignements détaillés sur la salaiso ndu porc à la maison en s'adressant au Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

x

LA VENTE DES OIES

C'est lorsque le temps commence à se refroidir, en automne, qu'il faut songer à préparer les oies pour le marché, disent les experts en aviculture du Ministère fédéral de l5Agriculture. On les sort des pâturages, et on met dans de petits enclos tenus bien propres celles que l'on a choisies pour la vente en leur fournissant beaucoup d'eau et de gravier. On les nourrit généreusement avc du blé d'Ind rond, le meilleur grain pour l'engraissement des oies. Avec ce régime les oies devraient être bonnes à vendre au obut de deux semaines d'alimentation. On les fera jeûner 24 heures avant de les abattre mais sans cesser de leur donner ébaucoup d'eau. La plumaison doit se faire avec précaution. On recommande la plumaison à sec ou à la vapeur, car les plumes valent très cher; elles rapportent jusqu'à 60c la livre. On frotte l'oiseau plumé avec un linge humide et on le met refroidir. Une caisse de douze oies fait un paquet d'une très belle apparence pour le marché.

x

LE CYCLE DU BACON

"La producton actuelle de porcs au Canada a atteint le bas plint dans le cycle de la production", dit la Division de l'Industrie animale du Ministère de l'Agriculture. Les provisions courantes et à venir sont tout juste suffisantes pour satisfaire à une demande active au pays. Il est à noter cependant qu'il y a eu très peu de diminution dans la productio ndes porcs, mais plutôt que les approvisionnements n'ont pas tenu tête à la consommation domestique, qui va croissant. Les indications actuelles donnent à prévoir qu'il y aura une augmentation sensible dans la production de porcs l'année prochaine et que la baisse des prix pourra provoquer une reprise du commerce d'exportation.

x

UNE MARQUE NATIONALE

L'emploi d'une marque nationale pour identifier la qualité des viandes et des produits de ferme en Grande-Bretagne donne de très bons résultats, dit le rapport courant du Ministère anglais de l'Agriculture. Les marqus rouges et bleues sur le bacon sont les marques nationales de qualit éau Canada. Le Servce de classement du Minstère fédéral de l'Agrculture établit la qualité du boeuf et le marque avec une marquie officielle pour la pritection du consommateur. En achetant du boeuf, il faut l'acheter par qualités. "De choix" ou "Bonne", et voir s'il porte la marque rouge ou bleue. Mangez le boeuf classé et vous serez satisfait.

x

FRUITS INSPECTES

Le Service d'inspection au point d'expéditon, conduit par la division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture fait plus que toute autre chose pour améliorer la qualité des fruits et des légumes et en élargir les débouchés sur les marchés domestiques et d'exportation. Le certificat du service fédéral d'inspection qui pourvoit une détermination désintéressée, est accepté partout comme une indice de qualité. Ce service s'applique aux produits en boite aussi bien qu'aux produits frais, et la ménagère qui achète des produits en boite au Canada sait qu'elle obtient ce qu'elle désire lorsqu'elle achète d'après la marque de la qualité — de choix, de luxe ou régulière — qui parait sur l'étiquette. Le produit dont la qualité est déterminée par l'inspection àla conserverie, est mis dans la boite avant que l'étiquette y soit apposée. La catégorie fédérale marquée sur le contenant est la garantie du consommateur et l'assurance de la qualité.

x

MEILLEURE QUALITE

Il est à prévoir d'après les indications actuelles, que la récolte des pommes et des fruits en général sera inférieure à celle de l'année dernière, mais que la qualité des fruits sera meilleure. Les dernières prévisions du Ministère fédéral de l'Agriculture évaluent le rendement à quelque 2,990,109 barils, ou 6.1 pour cent de moins que la moyenne de cinq ans. Les prévisions de la production dans le'st du du Canada sont inférieures à celles de l'année dernière, tandis qu'en Colombie britannique on prévoit de plus fortes récoltes qu'en 1929. Cependant il y aura compensation dans le fait que les fruits seront de bonne grosseur et de bonne qualité. La sécheresse excessive qui a sévi dans l'Ontario et la Colombie britannique a abaissé les évaluations de production pour les prunes, les pruneaux, les pèches et le raisin, mais on compte que les rendements dépasseront encore les chiffres de 1929.

x

CARNET DE LA MENAGERE

LES LEGUMES

Les légumes sont nos meilleurs amis. Economiques et sains, chargés de principes nutritifs, de digestion facile, ils conviennent à toutes les bourses comme à toutes les conditions.

L'alimentation végétale offre une saveur agréable, garde le sang pur et le système digestif en parfaite régularité.

Dans le menu quotidien, le jardin doit donc apporter sa large contribution: salades appétissantes, odorants pot-au-feu, légumes divers cuits ou crus, qui se prêtent aux accommodements les plus variés et doivent, par conséquent, se retrouver chaque jour sur la table de famille, non seulement l'été, mais en toute saison.

Plusieurs légumes se conservent très bien en cave; d'autres, facilement périssables, demandent plus de soin.

Cependant, depuis la vulgarisation de la mise en conserves, avec une dépense minime et relativement peu d'ouvrage, tout l'excédent de la production peut former l'approvisionnement d'hiver.

Comme la diligente fourmi, amassons en temps favorable des provisions qu'on sera heureux de retrouver quand la bise sera venue.

VIEILLE MENAGERE.

x

Conseil national canadien d'Industrie laitière

EDISON FAIT L'ELOGE DU LAIT

"Le Tout-Puissant savait ce qu'il faisait lorsqu'il forma les partis du lait. Il est le meilleur chimiste qui soit."

Telles sont les paroles que prononça M. Thomas A. Edison et que publie le *Philadelphia Public Ledger*, nous écrit le *Philadelphia Inter-State Dairy Council*. Le génie de l'électricité attribue au lait sa magnifique santé et sa vigueur physique à l'âge de 83 ans.

"Je suis un expérimentateur, dit-il, et j'ai essayé plusieurs diètes; mais je suis toujours revenu au lait. Celui-ci a plus que tout autre facteur, contribué au maintien de ma santé, plus même que le fait d'avoir abandonné l'usage du tabac. Le lait est un aliment aussi effectif pour l'homme que pour les veaux."

L'usage du lait est le secret de ses 156 ans d'existence

Zar Agha, âgé de 156 ans et voyageur au pays de l'Oncle Sam, en mettant les pieds dans le Nouveau Monde pour y faire une visite prolongée, se désaltère au moyen d'un grand verre de lait. Le vénérable cheik est le vétéran de 14 guerres et proclame fièrement qu'il a survécu à onze de ses épouses sur douze. Il ne fait pas usage de boissons fermentées, mais se refuse cependant à servir de propagande vivante aux prohibitionnistes.

Le lait écrémé sec, comme aliment

Le lait écrémé sec devient rapidement le plus important des produits alimentaires destinés aux animaux, déclare le *New York Produce Review*.

Les cultivateurs ont toujours employé cet aliment précieux en grandes quantités, mais cette année, ils ont absorbé presquun tiers de tout le lait écrémé sec mis en vente, lorsque l'an dernier la consommation de ce produit sur les fermes ne se montait pas à 20 pour cent de la production totale.

La vente de lait écrémé sec, destiné à l'alimentation des animaux, fut plus élevée pendant le premier semestre de l'année en cours que ne l'était le total pour l'année 1929 et fut 127 pour cent plus considérable que pendant le premier semestre de l'an dernier.

Si on le compare aux autres produits laitiers, le lait écrémé sec tient facilement le premier rang au point de vue de la quantité.

Le lait écrémé sec est employé à la ferme surtout pour le rationnement des veaux et de la basse-cous, mais il sert également à nourrir les poulains, les renards, les lapins, les poissons et plusieurs autres animaux.

Préparatifs du Recensement

Bureau fédéral de la Statistique

Une des premières tâches auxquelles l'Hon. H.-H. Stevens donnera toute son attention, sera de prendre les mesures nécessaires en vue du recensement de 1931. Le recensement est l'une des opérations les plus importantes en matière d'organisation et d'administration dans tous les pays, et bien que le dénombrement proprement dit ne se fera que le 1er juin prochain, les travaux préparatoires sont actuellement en marche au Bureau fédéral de la Statistique et devront être terminés tout prochainement. Le grand point à établir sous ce rapport, dans le moment, est de savoir quelles seront les lignes suivies dans ce dénombrement de la population et quelle sera la nature des questions posées. Vu que le recensement constitue le véritable bilan destiné à fixer une fois pour toutes les règles les plus importantes qui devront surgir dans les affaires de la nation pour une décade à venir, la forme et la nature des questions posées doivent recevoir de la part des autorités la plus sérieuse attention. Au Canada, le recensement décennal se limite d'une façon générale deux sujets principaux: 1o la population; 2o l'agriculture. En ce qui a trait à l'industrie et maints autres sujets, le Bureau fédéral de la Statistique possède maintenant tout l'outillage nécessaire en dehors de l'organisme du recensement. Quant au chiffre de la population, il sera posé un certain nombre de questions utiles. Il a déjà été établi, comme résultante de la conférence récente sur le chômage, qu'il serait important de placer au nombre de celles-ci certaines questions qui permettraient l'étude scientifique du problème du chômage saisonnier ou périodique au Canada. Pour le Canada, c'est un nouveau procédé, bien que le recensement des Etats-Unis pris en avril dernier offre un précédent, et il n'y a pas à douter que ses résultats auront une valeur permanente. Un autre point qui sera établi, croit-on, par le dénombrement de notre population, est le nombre d'établissements de commerce de toute description; information qui, plus tard, servira de base à une enquête complète sur les activités commerciales intenses du Canada. On s'attend aussi à ce que, par ce dénombrement, il soit possible d'étudier de plus près certains problèmes sociaux, notamment ceux qui ont trait aux institutions de charité, de correction et autres. Pour ce qui regarde l'agriculture, les renseignements seront beaucoup plus complets que par le passé. Au fur et à mesure que ces décisions seront prises, l'on peut s'attendre à ce que le ministre les fasse connaître. Toutes ces préparations devront être terminées de bonne heure à l'automne, afin de déblayer la route en vue de l'organisation monstre qui devra précéder la mise en oeuvre de l'énorme mécanisme du recensement. Cette entreprise demandera probable ment au moins 15,000 énumérateurs, commissaires et autres qui devront pénétré rdans tous les coins et recoins du pays. Au point de vue de l'époque, le recensement canadien coïncide avec ceux de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et autres parties de l'Empire, et vu qu'il est basé sur à peu près les mêmes lignes, il en résultera une série de données importantes et comparaisons indispensables pour tout l'Empire. Avec le recensement des Etats-Unis qui est levé une année avant, il y a plus d'un point de ressemblance, surtout en ce qui concerne le recensement agricole. De fait, le recensement airicole canadien est en grande partie modelé sur des plans qui ont été avancés par l'Institut international de l'Agriculture; le but étant d'obtenir une étude complète de la situatio nagricole par le monde entier. La somme de détails comprise dans une enquête de l'étendue du recensement est énorme, mais elle sera restreinte à ce que l'expérience du passé établit comme nécessaire et, de temps à autre, il sera fait des rapports donnant en détails les grands points de l'entreprise.



Ce que disent les journaux

UNE VOIX AMIE

Nous lisons dans *Le Devoir* de samedi — 6 septembre — que M. W.-B. Lanigan, ancien directeur du transport des marchandises, au Pacifique Canadien, et établi en Colombie anglaise, n'oublie pas la province de Québec où il est né et où il a longtemps vécu.

Dans une conférence qu'il a faite devant un cercle d'hommes d'affaires de la Colombie anglaise, il a rendu hommage aux pionniers du Canada français, à nos missionnaires et à nos explorateurs. "Il n'y a dans aucune province du pays, a-t-il dit, des citoyens canadiens plus fervents et plus loyaux que les descendants de ceux qui s'établirent aux bords du Saint-Laurent il y a plus de trois siècles."

Après avoir rappelé les mérites acquis de la race canadienne-française, M. Lanigan a invité ses concitoyens à mettre au rancart les préjugés de race s'ils veulent, dit-il, "édifier une grande nation, consolider le travail déjà accompli."

Les Canadiens français veulent être connus tels qu'ils sont: Canadiens avant tout, justes envers tous. Ils n'entretiennent de préjugés contre personne, mais ils souffrent de constater comme ils sont si mal jugés en certaines parties du pays. Ceux qui, comme M. Lanigan, répandent la vérité sur notre compte rendent un grand service non seulement à leur pays, mais à leurs propres compatriotes.

Le Droit. Charles GAUTIER.

— x —

LA SESSION D'URGENCE

En exploitant le marasme financier, le ralentissement des affaires et la recrudescence du chômage, si M. Bennett a voulu arracher la classe ouvrière des bras du communisme, il a déjà bien mérité. La nécessité est mauvaise conseillère et l'oisiveté un bouillon de culture propice aux doctrines égalitaires. Mais il s'est dit capable de remonter le courant, d'arrêter même les effets de causes déjà lointaines — puisqu'elles tiennent à la guerre — et universelles, de rétablir l'équilibre entre la productio net la consommation et de donner du travail à tous ceux qui en avaient besoin. Pour réaliser ces promesses, il entreprendra des travaux, modifiera notre tarif douanier et essaiera de stimuler notre pouvoir de production et d'achat.

N'est-ce pas un peu trop? Et ne se heurtera-t-il pas à des difficultés sans cesse renouvelées? En entreprenant des travaux que notre développement économique n'exige pas actuellement, il grèvera le budget national. La route trans-Canada terminée fera une concurrence certaine aux chemins de fer de l'Etat. De plus, si d'autres travaux sont commencés, le gouvernement épuisera ses munitions. Une nouvelle crise surviendrait-elle, qu'il n'y aurait plus d'entreprises à élaborer et qu'il nous faudrait en venir à l'assurance d'Etat contre le chômage. Elèvera-t-il le tarif que du même coup, et sans transitions, il augmentera le coût de la vie et réduira notre pouvoir d'achat.

M. Bennett a sûrement reçu le mandat de hausser le tarif. Mais est-il impérieux que cela s'accomplisse, dès cette session spéciale? D'après sa théorie sur l'emploi, la protection de l'industrie stimulera le travail. Mais du moins faudra-t-il que la mesure législative qui sera apportée, au cours de cette session, dans le but de changer le tarif, ne suscite pas de langues controverses. Léopold RICHER.

Le Droit.

— x —

Le Conseil de France

A l'occasion de la visite du consul général de France à Winnipeg et Saint-Boniface au début de septembre, M. Donatien Frémont écrit dans La Liberté:

Nous pouvons dire sans crainte que la semaine qui vient de s'écouler a été celle du Consul général de France. La visite de M. et Mme Edouard Carteron n'a-t-elle pas été pour nous un événement de première importance, dont la répercussion se fait sentir sur toute notre vie nationale? Tous ceux qui ont approché le représentant officiel de la France, tous les groupements qui l'ont reçu; toutes les institutions et les oeuvres auxquelles il a manifesté sa sympathie ont bénéficié de ce contact et y ont acquis un regain de vitalité.

C'est que M. Edouard Carteron apporte à l'accomplissement de ses hautes fonctions une compétence et des aptitudes exceptionnelles. De sa personne se dégage un magnétisme irrésistible. Type splendide de Français, au physique et au moral, il porte en lui les qualités traditionnelles de la race. Il a une foi solide dans les destinées de son pays et la communique sans effort autour de lui. C'est un esprit clair et bien équilibré, qui embrasse d'un coup d'oeil une question, fonce droit sur la difficulté à résoudre et l'emporte d'assaut, le sourire aux lèvres. Avec cela, une rondeur toute militaire qui rappelle la belle camaraderie des tranchées et met tout le monde à l'aise. Il est évidemment de l'école de M. Tardieu, le chef du gouvernement français actuel, qui, même au plus fort des tourmentes parlementaires, ne se départit jamais de sa bonne humeur.

M. Carteron appartient à une famille qui a fourni des agents diplomatiques à la France depuis quatre générations. Ne nous étonnons pas alors qu'il fasse honneur à la carrière et y remporte un tel succès. Il a d'ailleurs pour le seconder une admirable compagne dont le charme et la distinction ont conquis tous les coeurs au cours de cette visite.

Le Consul général de France occupe, chez nous, une situation privilégiée. S'il représente plus directement ses nationaux — citoyens du Canada nés en France — il a aussi juridiction, en quelque sorte, sur tous les Canadiens français, qui se considérent comme les fils spirituels de la France. On l'a bien vu, ces jours-ci à Saint-Boniface et à Winnipeg, où ils n'ont pas été les moins enthousiastes à fêter M. et Mme Carteron.

Donatien FREMONT.

La Liberté.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW-BUNCH, Sask.

— Nous saluons l'arrivée, au milieu de nous, de Mme E. Bonneau, bien connue à Montréal, où elle demeure habituellement.

Après une agréable villégiature chez son frère, M. E. Bellehumeur, à River Hurtel, Mme Bonneau est de passage à Willow-Bunch, en visite chez ses amis, en route pour la Californie, où elle passera l'hiver.

Intrépide voyageuse, Mme Bonneau a déjà séjourner dans la Californie et la Floride, dont le doux climat l'enchante.

Mme Bonneau fut l'une des premières venues dans notre région, où elle a répandu les bienfaits. Très distinguée, secourable, affable avec tous, elle compte, parmi nous, autant d'amis que de connaissances. Ellle possède encore ici de nombreuses propriétés.

A notre chère amie et compatriote, nous souhaitons heureux voyage et prompt retour.

EAST-END, Sask.

— La moisson, cette année, n'est pas aussi abondante dans notre région qu'on ne l'avait prévu. Les fermiers sont occupés maintenant à couper et à battre leur récolte. Plusieurs d'entre eux comptent une moyenne de 15 à 20 minots à l'acre. La température a été idéale jusqu'ici, mais un peu plus de pluie aurait sans doute empêché une perte considérable de blé.

Ces jours derniers, M. le curé J. Perreault avait le plaisir d'avoir la visite de M. l'abbé E. Fortier, curé de Val-Marie. Ce dernier était accompagné de M. et Mme Hector Durand, de Montréal, P. Q., et de Mlle D. Joly, de Val-Marie. Ils sont allés prendre le dîner au bois de M. T. Kokott, où ils se sont fort bien amusés. Mme T. Kokott avait bien voulu se joindre à eux. Tous revinrent enchantés de leur journée et gardent un agréable souvenir de leur passage à East-End.

On a décidé d'opérer d'importantes améliorations à la maison de notre curé, afin de la rendre plus confortable et plus spacieuse.

— Depuis quelques dimanches nous avons le bonheur d'entendre du très beau chant à la messe paroissiale. Le choeur de chant, qui vient d'être réorganisé, a exécuté dimanche dernier la messe harmonisée de saint Basile. Mme Desserres, de Shaunavon, touchait l'orgue. Nous ne pouvons manquer de féliciter ces personnes pour le grand succès qu'elles ont obtenu.

MONTMARTRE, SASK

— Etant favorisés d'une bonne température, les battages sont très avancés.

— En visite chez M. D. Gratton, Mme C. Préfontaine et son fils Charlemagne, de Saint-Pierre-Jolys, Man.

— En visite chez Mme Jos. Beaudin, M. Adrien David, de Montréal, qui, en compagnie de Mme Beaudoin, s'est ensuite rendu jusqu'à Gravelbourg.

— Mlle Marie Corriveau, MM. Hercule Robert et Harvey Barré sont maintenant à Régina, où ils suivent les cours de l'Ecole normale. Nous leur souhaitons bon succès dans leurs études.

— M. L.-P. Côté et sa dame sont de retour d'un voyage au nord de la province.

— En visite chez M. le curé Thériault, les RR. PP. Piédalue, Jubinville, O. M. I., P. Lafrénière et R. Giguère.

Naissances.

— Marie, Yvette, Anita, fille de M. et Mme Edmond Perras; parrain et marraine, Wilfrid Perras et son épouse.

— Marie Marguerite Jacqueline fille de M. et Mme Breton; parrain et marraine, M. Théophile Breton et Mme P.-B. Bilodeau.

— Marie Alice Argentine, fille de M. et Mme Pierson; parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Farraton.

— Evangéline Marie José Vande velde, fille de M. et Mme ande Velde; parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Coupal.

— Marie Florence Léona, fille de M. et Mme Rioux; parrain et marraine, M. et Mme Eloi Tourigny.

— x —

NOUVELLE GAIE.

UN MECONTENT

— C'est "tépatant", me disait le parisien, il faut qu'il y ait des privilégiés en France; autrefois c'étaient les nobles qui en étaient comblés, maintenant ce sont les paysans. Il n'y en a plus que pour eux; tout leur est dû. Le parlement ne s'occupe qu'à les encourager, à les combler de faveurs, c'est "empoisonnant."

— Qu'est-ce que tu me racontes là? Est-ce que tu connais la condition du paysan?

— Si je la connais? Je ne connais qu'elle. L'argent lui tombe du ciel; il n'y en a plus que pour lui. S'il pleut, ses légumes poussent; s'il y a du soleil, ses fruits mûrissent; s'il neige et si le thermomètre descend à dix degrés au-dessous de zéro, tous ses ennemis: campagnols, mulots, chenilles et autres rapaces sont anéantis.

Le temps, tu le vois, le favorise aussi; le temps ne s'occupe que du paysan.

J'avais une forte envie de rire.

Je regardai mon interlocuteur pour m'assurer qu'il parlait sérieusement.

— Allons, répliquai-je, avoue que le temps s'occupe aussi du parisien et que le soleil luit pour tout le monde.

Je crus que le gaillard allait me dévorer tout cru.

— Ah! tu trouves que e temps est équitable, qu'il est gouverné par un esprit souverain de justice. Mais il faut que tu sois complètement idiot, mon pauvre ami, pour supposer des choses pareilles.

S'il pleut, je suis dans l'obligation d'acheter un imperméable, moi, et c'est trois cents francs qui s'évadent de ma poche. S'il neige, s'il gèle, il faut que je triple ma consommation de charbon et si tu crois que le bougnat me le vend meilleur marché parce que je lui achète en gros, tu te "gourres." S'il fait chaud, il faut que j'aille à la mer, Paris est "empoisonnant" l'été et pourtant, mon vieux, tu n'as pas idée de ce que je me fais estamper; c'est à croire que ce sont des crabes qui se sont faits les fournisseurs des citadins; ils les dévorent vivants. Ah! si tu oses comparer mon sort à celui du paysan, il faut vraiment que tu sois totalement dingo. Lui, il est heureux, tout lui réussit; moi je suis un écorché vif. Le paysan est content de son sort, le parisien est "empoisonné" par son propriétaire qui ne rêve que d'une augmentation de loyer, par le téléphone où il ne peut pas obtenir de communication, par les longues files d'automobiles qui l'empêchent de traverser les rues.

Le paysan s'amuse à faire des économies, il n'a pas d'autres distractions que celle qui consiste à placer son argent. Moi, je n'ai jamais d'argent à porter à la banque, alors, pour me distraire un peu, pour ne pas succomber sous le poids de l'ennui, je suis bien obligé d'aller au cinéma, au cercle, au café, au théâtre, est-ce que tu crois que c'est une vie? Le paysan est heureux: ses poules n'arrêtent pas de lui pondre des oeufs; chacune de ses vaches lui donne cinq ou six veaux tous les trois mois, et connais-tu le prix du veau? Les yeux de la tête, mon vieux, comme s'il s'agissait du veau d'or.

Le paysan ne craint qu'une chose, c'est que le ciel lui tombe sur la tête, et l'on ne se souvient pas que pareille catastrophe lui soit arrivé. Il n'a jamais une étoile en moins au firmament. Jamais une fleur en moins sous les pieds. Il est satisfait, tranquille, heureux, tandis que moi, je me ronge, je grogne, je suis furieux et pessimiste.

Comme je passe chaque année un certain temps à la campagne, j'invitai mon récriminateur à venir partager chez moi, le bonheur des peysans.

— Tu resteras au milieu d'eux, lui dis-je, autant de temps que tu voudras. Tu accompliras, dans la douce paix des champs, une cure morale nécessaire. Je ne t'obligerai pas à prêter ton concours aux paysans dans les sports qu'ils pratiquent pendant l'été et qui consistent àfaucher et à rentrer le foin et les céréales, tu ne serais pas suffisamment entraîné, et tu serais knock-out au bout d'une heure. Je veux seulement te prouver que les joies de la campagne sont facilement accessibles aux parisiens et qu'elles ne sont pas coûteuses.

Il vint se mettre au vert, avec l'intention de profiter largement ment de mon hospitalité.

Mais au bout de deux jours, il fit ses malles: l'odeur des étables l'incommodait; il avait peur des taons, des chiens et des mouches, de l'eau qui n'était pas filtrée, du soleil qui pouvait lui donner une insolation, de mille fléaux auxquels je n'avais jamais songé et qui, selon son expression lui procuraient des "peurs bleues"; mais, surtout, il trouvait que la campagne manque trop de confort moderne et de distractions.

MONTENAILLES.

LA COOPERATIVE.

Le sénateur Forke ne renouvelle pas son contrat

Ottawa. — L'hon. sénateur Robert H. Forke, ex-ministre de l'Immigration dans le gouvernement Mackenzie King, fermier très en vue du Manitoba, a annoncé, au Sénat, le 11 septembre, qu'il n'avait pas renouvelé, cette année, son contrat avec la Coopérative du blé. Il a fait cette déclaration alors qu'il parlait au débat sur la réponse au discours du Trône.

L'hon. sénateur dit avoir été membre de la Coopérative durant cinq ans, et n'a pas de critique à lui opposer. Ce qu'il trouve répréhensible, ce sont, dit-il, les déclarations extravagantes de certains fonctionnaires de cette association, déclarations que lui ne juge pas être utiles aux activités de la Coopérative dans le marché mondial. Il adhère au principe de coopération parmi les fermiers: mais il s'est retiré à l'expiration de son contrat.

Un peu plus tard, M. Forke a ajouté: "Je pourrais dire qu'en aucune occasion, en public ou privément, je n'ai de nulle façon critiqué les activités de la Coopérative. Mes raisons pour me retirer sont purement personnelles. Vers l'expiration de mon contrat, je n'ai pas aimé les déclarations et actions de quelques fonctionnaires, ni celles de certains fermiers de la Saskatchewan qui suggéraient une coopérative obligatoire, une association dans laquelle les fermiers seraient contraints d'entrer, s'ils ne faisaient pas de leur propre volonté. Cette attitude m'a déplu et je n'ai pas renouvelé mon contrat. Je n'étais pas mécontent de la gérance. Je puis dire que je suis encore membre de la Coopérative de grains secondaires — Coarse Grain Pool — et mon orge et autres produits lui sont livrés; je n'ai sauvegardé ma liberté que pour le blé. Il me semblait que certaines gens de la Coopérative empiétaient sur ce que je considère comme ma liberté personnelle."

Winnipeg. — M. C.-H. Burnell, président de la Coopérative manitobaine du blé, commentant la décision prise par le sénateur Forke, a dit: "Il est regrettable qu'un homme comme M. Forke, qui doit sa carrière aux fermiers du Manitoba, juge bon de fausser compagnie à leur association, maintenant qu'il a atteint l'île de sûreté, le Sénat."

LE SENATEUR FORKE SERAIT ENCORE SIGNATAIRE DE CONTRAT

Winnipeg. — Le lendemain, 12 septembre, M. C.-H. Burnell déclara que le sénateur Forke est encore membre de la Coopérative du blé, ayant signé un contrat avec elle en mars 1924 et l'ayant renouvelé, pour cinq ans, en janvier 1928. Ce renouvellement n'expirerait donc qu'avec la récolte de 1932.

"Je regrette extrêmement, dit M. Burnell, que M. Forke qui m'a donné, dans le passé, l'assurance de sa confiance en la Coopérative, vienne maintenant avec les plus insignifiantes excuses renier qu'il en soit membre, alors que des milliers sur milliers de cultivateurs se tiennent fermes dans l'association, malgré les difficultés et privations qu'ils doivent endurer. Ces difficultés seront bien petites pour M. Forke, en comparaison de ce qu'elles seront pour l'immense majorité des fermiers manitobains."

Ottawa. — A la nouvelle des déclarations de M. Burnell, le sénateur Forke a dit: "J'ai renouvelé un contrat en 1928, mais j'avais compris que ce n'était que pour les grains secondaires, et que mon contrat pour le blé avait expiré l'an passé. L'automne dernier, j'ai livré mon blé à l'United Grain Grower Elevators et la Coopérative n'a rien dit. Je m'en vais télégraphier à M. Burnell."

— x —

LE TRAVAIL FEMININ

A une des réunions du Conseil du Travail, tenu à Ottawa dans les derniers jours d'août, une femme d'oeuvres sociales présentait comme un facteur du chômage actuel le fait qu'un grand nombre de jeunes filles et de femmes mariées sont employées bien qu'elles n'aient pas besoin de retirer un salaire pour vivre. "Elles privent ainsi, ajoutait cette dame, des familles dans le besoin d'un travail nécessaire. Il faudrait mener une enquête sérieuse dans tous les cas de travail féminin."

Ces paroles ont fait leur tour de presse. Il est évident que la question intéresse, et qu'elle offre en plus matière à discussion. Pour sa part, ce journal a reçu plusieurs lettres de lecteurs exposant des points de vue particuliers. Chacune a son intérêt; toutes admettent qu'il y a une relation de cause à effet entre l'excès du travail féminin et le chômage. Dans l'une d'elles, on réfute cette objection que les femmes travaillant à l'extérieur sans être tenues de le faire, gagnent des salaires que les hommes ne voudraient pas avoir. On remarque plutôt l'inverse, affirme l'auteur de cette lettre: ce sont les jeunes filles tenues de travailler qui reçoivent de petits salaires; les autres n'acceptent un emploi que si le salaire est alléchant. Un autre correspondant suggère que les autorités — dans les bureaux des pouvoirs publics — donnent l'exemple et "n'engagent que des filles de trente-cinq ans et plus", afin de pallier au chômage parmi les gens d'instruction moyenne.

Voilà des points de vue...

Sur cette question extrêmement compliquée du travail féminin, nous savons que plusieurs ne voudraient pas se prononcer d'une façon absolue. Il y a tant d'observations à faire, tant de facteurs qui entrent en jeu! Vraiment, nous serions heureux de savoir "par quel bout" commencer la discussion du problème, pour qu'elle soit efficace.

Un fait certain, c'est qu'à côté de la nécessité il y a des abus. Une jeune fille peut se trouver dans l'obligation de gagner son pain avant qu'elle ait atteint la trentaine, et d'autres à cet âge ne sont pas tenues de travailler pour obtenir un salaire. Il serait injuste et arbitraire de refuser à cette jeune fille un emploi auquel elle peut prétendre légitimement.

Assurément, en cette matière de la répartition du travail, il appartient aux autorités de donner l'exemple. Nous connaissons des cas, — trop rares, il est vrai, — où en fait elles le donnent.

x x x

Si l'on étudie la question du travail féminin d'une façon générale, et non plus en s'arrêtant à des cas particuliers, on en vient à conclure avec pessimisme qu'il tient au régime économique lui-même.

Ce n'est pas pour le plaisir de la chose que des femmes conduisent du matin au soir un ascenseur. Ce n'est pas pour le plaisir de la chose que des milliers de jeunes filles s'engouffrent chaque matin à l'atelier, à l'usine, à la manufacture. Elles sont forcées de le faire parce qu'elles ont besoin d'un salaire. Comment cela se fait-il? Voilà la question, pour une large partie, du travail féminin.

Si le père de famille recevait un salaire suffisant, un salaire lui permettant de satisfaire aux besoins de sa famille, n'en serait-il pas autrement? Or, voici que nous sommes naturellement portés à songer que les patrons, ceux qui emploient portent une large part de responsabilité dans le problème qui nous occupe.

Les employeurs peuvent beaucoup pour corriger un peu la situation actuelle. Mais eux-mêmes, surtout pris individuellement, ne sont-ils pas ligotés en bien des cas par la concurrence et le régime lui-même? Et de même, ils ne peuvent rien sur des pères de familles qui, pour satisfaire des besoins factices, poussent leurs enfants à travailler.

Tant qu'on ne voudra pas corriger le régime exclusif de l'offre et de la demande, on aura à déplorer bien des maux.

Joseph DANDURAND.

L'Action catholique.

— x —

Une sensation de fatigue

M. J. Schmiedhauser, de Melaval, Sask., écrit: "Je me sentais toujours fatigué et n'avais aucune énergie d'entreprendre quoi que ce soit. Le Novoro du docteur Pierre a changé tout cela, et je me sens maintenant tout différent." Cette remarquable médecine herbeuse facilite la digestion, règle l'élimination, augmente le flux urinaire et améliore la condition du sang. Ce n'est pas un article de commerce, car le Novoro est vendu directement par le docteur Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Il.

Livré exempt de douane au Canada.

— x —

Dans l'oubli.

— Pauvre type, il n'a plus ni parents, ni amis!

— Ah! ils sont tous morts?

— Non... ils sont devenus riches!



Prince-Albert

— M. l'abbé Baillargeon, curé de la cathédrale, est de retour au milieu de son troupeau. Heureux de le revoir, nous avons aussi éprouvé une joie en apprenant qu'il a eu le bonheur de trouver son cher père en vie et même de le laisser en voie de convalescence, malgré ses quatre-vingt ans.

— Le R. P. J. Smit, O. M. I., l'éloquent orateur bien connu de tout le Canada et plus particulièrement de l'Ouest, a ouvert dimanche dernier une retraite de huit jours en français, à la cathédrale. Ses instructions sont très goûtées et bien suivies. Dimanche prochain, commencera la retraite en anglais, qui durera aussi huit jours.

M. L'ABBE L. OLIVIER

— M. l'abbé Lucien Olivier, procureur de l'évêché de Prince-Albert, nous quitte mardi prochain, 23 septembre, pour la Ville éternelle. M. l'abbé Olivier s'en va suivre, durant trois ans, des cours spéciaux de philosophie, théologie et droit canon, à l'Université angélique. Durant son séjour à Rome, il résidera au Collège canadien.

Avant de traverser l'Atlantique, M. l'abbé va d'abord faire une courte visite dans sa famille, à West Warwick, Rhode Island, E.-U. Après quoi, il s'embarquera à New-York, à bord *L'Ile de France*, paquebot de la ligne française, le 24 octobre, et débarquera au Hâvre. De là, à travers la France et les Alpes en chemin de fer, il se dirigera immédiatement sur Rome, de façon à y être à temps pour l'ouverture des cours le 4 novembre.

Le populaire procureur de l'évêché emporte avec lui, de la part de toute notre population prince-albertaine dont il est un favori, des amitiés sincères et des voeux ardents de brillants succès académiques.

LE CANADIEN NATIONAL

— La nomination de M. M.-B. Murphy comme surintendant de la division de Prince-Albert, ligne du Canadien National, a pris effet le 15 septembre. M. Murphy résidera ici même. Il commença sa carrière à Winnipeg il y a vingt ans, comme chef de train sur le vieux Canadian Northern Ry. L'année suivante, il fut nommé surintendant de la ligne Duluth, Winnipeg and Pacific Ry, devint surintendant à Calgary en 1915, fut plus tard transféré à Winnipeg, puis à Capréol, Ontario.

LE CANADIEN PACIFIQUE

L'hon. J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la province, a annoncé qu'il accepte l'invitation de la Chambre de commerce de Prince-Albert d'être ici pour l'inauguration de a ligne de Lanigan.

L'hon. W.-L. Mackenzie King n'a pas encore répondu à l'invitation qui lui a été adressée. M. A.-F. Totzke, M. P. pour Humboldt, a exprimé ses regrets de ce que la session d'urgence le mettra dans l'impossibilité d'être à Prince-Albert, le 30 septembre.

De 15 à 20 citoyens de Humboldt seront ici pour la circonstance, ainsi qu'une délégation de Régina et une autre de Lanigan.

x

LES KIWANIS A PRINCE-ALBERT

Le club des Kiwanis de Prince-Albert distribuea, le printemps dernier, des semences de patates enregistrées à 80 petits garçons, dans 20 différentes écoles; et des oeufs à 20 petites filles. Maintenant, ce même club va tenir le 2 octobre une exposition des récoltes de ces patates et des poulets issus des oeufs distribués aux fillettes. Cette date a été choisie parce qu'elle coïncide avec le congrès des maitresses d'école, évitant ainsi toute perte de temps pour les élèves. De très jolis prix, qu'il ne nous est pas permis de mentionner encore, seront distribués. En outre, la compagnie Ramsey Ltd. servira un lunch gratuit à tous les enfants qui amèneront des patates ou poulets à l'exposition, les théâtres de la ville leur offriront une séance, également gratuite, la Prince Albert Creamery servira de la crème à la glace, et d'autres agréables surprises, sur quoi il y a encore le secret, attendent ces heureux enfants.

La générosité des Kiwanis ne s'arrête pas là. Vers la fin de juin, ils ont organisé un Sports-Day pour tous les enfants d'école.

Le premier prix, pour sa classe, fut remporté par Cameron Philips, de l'école King George. Il a été l'heureux gagnant d'une médaille. Et Freddy Grainville, le premier aussi pour sa classe, a également reçu une médaille témoignant son succès.

L'école qui a obtenu le plus grand nombre de points est l'école King George, à laquelle le Kiwanis a donné un joli trophée de l'ordre du Kiwanis pour les sports de 1930.

Le président, M. l'avocat March, a félicité les enfants et leur a fait remarquer entre autres choses, le *mens sana in corpore sano;* si l'on tient le corps en bonne santé, l'esprit en bénéficie dans une large mesure.

Les Kiwanis ont aussi voulu manifester leur appréciation du dévouement qu'a déployé Madame Lamb, qui quitte Prince-Albert pour North-Battleford, en faveur des pauvres et plus particulièrement des Doukhobors durant leur temps de prison. Le président l'a remerciée au nom de l'association et lui a présenté une jolie plume-réservoir.

x



Brièvetés

MONTREAL. — La population du Grand Montréal est de 1,256,459, d'après l'almanach des adresses de Montréal de Lovell, édition 1930-31. La population de la ville seulement est estimée à 1,098,409.

BOLZANO, Italie. — Le docteur Fichera, professeur à l'Institut de cancer, à Milan, dit avoir decouvert un remède pour le cancer. Ce serait l'injection sous-cutanée d'un certain ingrédient chimique, lequel irait jusqu'à la tumeur et la détruirait petit à petit, ne laissant qu'une balafre.

JERUSALEM. — D'après le rapport du gouvernement mandataire soumis à la Société des Nations, il y avait 165,000 Juifs en Palestine à la fi nde 1929, en comparaison de 55,000 en 1918. Sur cette augmentation de 109,000, on compte 76,000 immigrants. Pendant la même période, la population rurale juive a augmenté de 20,000. Un relevé du gouvernement donne 920,000 comme population totale à la fin de 1929, exception faite de la contrée à l'est du Jourdain.

WASHINGTON. — En conformité avec les désirs du président Hoover, le département d'Etat annonce une plus stricte application des lois restreignant l'immigration, anf de ne pas augmenter le nombre des sans-travail.

OTTAWA. — Dans son premier discours au Sénat depuis qu'il est ministre du Travail, l'hon. Gideon Robertson a reproché au gouvernement King de n'avoir rien fait pour venir en aide aux chômeurs, bien que le besoin s'en soit fait sentir dès les premiers jours de l'année. Le ministre a énuméré quelques-unes des associations et des localités d'où sont venues des requêtes de secours. Et il a fait un pressant appel aux sénateurs pour obtenir leurs sympathies aux mesures que le gouvernement actuel a en vue pour diminuer le chômage.

WINNIPEG. — Par des injonctions légales, les directeurs de la Coopérative manitobaine empêchent certains signataires qui violaient leur contrat en vendant leur blé frauduleusement à d'autres compagnies, de le mener ailleurs qu'aux élévateurs de la Coopérative.

MOSCOU, Russie. — Des fouilles effectuées près d'Irkoutsk, en Sibérie, ont fait découvrir les vestiges d'un village préhistorique, où l'on a trouvé des statuettes d'un travail remarquable dans des os de mammouth.

D'après les savants, ces statuettes remonteraient à vingt mille ans.

SAINT-CONSTANT, Qué. — Le paisible village de Saint-Constant-de-la-Prairie a été ravagé par un incendie au cours de la nuit du 5 et tout un pâté de maisons, à peu près au centre du village, n'est plus qu'un monceau de cendres fumantes. Les pertes sont évaluées à $50,000.

CINCINNATI, Ohio. — L'American Chemical Society rapporte la découverte d'une sécrétion qui semble contrôler la pigmentation qui fait le teint. Cette secrétion viendrait de la glande pituitaire, située entre le plancher de la bouche et la base du cerveau. On aurait découvert auparavant que cette glande produit d'autres secrétions qui affectent la croissance du corps et des os et le développement des sexes.

La découverte est attribuée au Dr C.-G. MacArthur, de l'Université de Buffalo.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

NOTRE RECOLTE DE 1930

D'après l'estimation du *Manitoba Free Press*, la récolte de l'Ouest canadien, cette année, s'élève à 335,812,000 minots.

Bien que ce soit un montant considérablement plus haut que celui de l'an passé, il ne représente cependant que 60 pour cent de la récolte de 1928.

Les chiffres, par provinces, sont donnés comme suit:

Manitoba: 2,470,000 arpents; moyenne, l'arpent, 18,5; 45,695,000 minots;

Saskatchewan: 14,326,000 arpents; moyenne l'arpent, 12.5; 179,075,000 minots;

Alberta: 7,164,000 arpents; moyenne l'arpent, 15.5; 11,042,000 minots.

D'un autre côté, le bureau fédéral des Statistiques donne les chiffres suivants:

Total pour le Canada: 384,769,000 minots, dont 363,000,000 récoltés dans les trois provinces des prairies.

x

L'hon Vincent Massey démissionne

L'hon. Vincent Massey, ces derniers temps ministre du Canada auprès des Etats-Unis, et nommé haut commissaire du Dominion à Londres, peu de temps avant la défaite du parti libéral, démissionna de sa nouvelle charge avant d'en avoir pris possession, le 14 août. Il n'avait pu s'entendre avec M. Bennett sur la portée exacte de ses nouvelles fonctions.

Cependant le premier ministre n'a porté à la connaissance du public cette importante nouvelle d'un intérêt général que le 9 septembre.

A cette occasion, le *Saskatoon Star-Phoenix*, journal libéral, fait les réflexions suivantes.

"Il arrive que l'intérêt public n'a pas été mis en péril par le secret, et peut-être M. Bennett est-il excusé par la crainte d'importunités de la part de nombreux candidats et leurs amis, au poste du haut commissariat. Mais il est à espérer que ce ne sera pas une pratique habituelle de M. Bennett de laisser ignorer au public les questions de sa politique, quand il sera à même de l'éclairer."

Le *Saskatoon Star-Phoenix* considère que M. V. Massey a toutes les qualités voulues pour la position qu'il abandonne, mais que, par ailleurs, il est à désirer qu'au poste du haut commissariat se trouve un homme sympathique au parti qui détient le pouvoir. Il fait cependant remarquer aussi que le changement du personnel parmi les diplomates lorsqu'il y a changement de gouvernement ne devrait pas devenir une coutume.

x

Plus de bail pour pâturage

Une dépêche d'Ottawa communique la nouvelle que l'hon. Thomas G. Murphy, ministre de l'Intérieur, a fait savoir, le 9 septembre, que sur la requête du gouvernement de la Saskatchewan, on n'accordera plu saucun bail — et l'on ne renouvellera pas ceux déjà existants — pour pâturage sur les terres de la province.

x

La récolte de patates sera médiocre cette année

Toronto. — La récolte de patates dans le pays en général variera d'excellente à médiocre, d'après des données recueillies sur fin de semaine par la Presse canadienne. Les rapports venant de partout indiquent que cette année il p aura rareté de patates au pays, malgré l'augmentation de l'étendue ensemencée en plusieurs endroits. Bien que la diminution prévue ne soit pas sérieuse, il y aura réduction substantielle dans le rendement, spécialement dans l'est du Canada qui, croit-on, limitera le surplus exportable de la récolte. A l'exception du Manitoba et de l'Alberta, le rendement sera moins considérable dans l'ouest. Le temps défavorable, l'humidité et la rouille sont regardées comme les principaux facteurs de la diminution dans la production. La plus grande diminution dont il est fait mention dans les rapports est dans la province de Québec, où la rouille et l'humidité ont amené une réduction de près de cinquante pour cent, en comparaison avec l'an dernier.

La récolte totale de patates dans la province de Québec sera d'environ 7,000,000 de quintaux, soit à peu près cinquante pour cent de l'an dernier, d'après les estimations du ministère de l'Agriculture de la province.

x

La malle des Indes au jour le jour

Calcutta. — Trente femmes indiennes faisant parade en l'honneur d'une demoiselle britannique qui a abandonné sa religion pour lutter avec les Hindous dans leurs efforts d'indépendance, ont été arrêtées. La demoiselle britannique, Madeleine Slade, est la fille d'un amiral et se nomme désormais Mirabai. Les membres du Congrès national panindien sont allés la saluer à son arrivée à Calcutta, le 9 septembre, et ont fait des démonstrations en son honneur. Sommés par la police de se disperser, ils ont refusé et ont été arrêtés. C'est alors que la foule s'est mise à lapider la police, a blessé un inspecteur et deux sergents européens.

Une manufacture de bombes a été découverte à Calcutta Nord, le 10 septembre: trois personnes ont été mises sous arrêt, dont une femme.

Bombay. — Une pluie torrentielle s'est abattue sur Bombay le 10 septembre, de bonne heure après minuit. Les rues sont couvertes d'une épaisseur de 12 pouces d'eau.

Simla. — Le nord des Indes présente encore l'aspect d'un camp armé, mais le centre des hostilités semble s'être rapproché de Kurram.

Dans les provinces unies, le gouvernement trouve que le mouvement de désobéissance civile faiblit et que l'enthousiasme baisse.

Shillong, Inde. — Plus de 100,000 personnes ont été chassées de leurs foyers par l'inondation de la rivière Brahmapoutra, particulièrement près de Bokoni et Laokhoda où les eaux d'inondation couvrent les toits des maisons.

Des granges ont été emportées et des bestiaux noyés. Les communications avec les villes d'alentour sont coupées et les trains ne circulent plus dans cette région.

x

L'Académie française prépare une grammaire nouvelle

Paris. — On sait que l'Académie française a projeté de rédiger une grammaire de la langue française, qui serait le complément et le pendant du dictionnaire. Cette tâche, dont la réalisation a été souvent retardée par suite des difficultés qui se présentaient, a été reprise, ces temps derniers, avec activité.

M. Abel Hermant, qui est un des membres les plus influents de cette commission, a décidé de rendre publiques les diverses phases qui entourent la gestation d'une telle oeuvre. C'est à la séance publique de l'Institut, qui réunit les cinq Académies, le 25 octobre prochain, que l'Académicien prononcera le discours attendu sur la grammaire de l'Académie française.

On n'a encore aucune précision sur la date des trois réceptions académiques, celles du maréchal Pétain, de M. Charles Le Goffic et de M. A. Chaumeix. Cependant, il semble que le maréchal Pétain ne sera pas reçu sous la coupole avant 1931. C'est M. Paul Valéry qui sera chargé de l'éloge du grand soldat. M. Charles Le Goffic sera reçu par M. Henry Bordeaux et M. A. Chaumeix par M. Madelin.

PRINCE HERITIER DE BELGIQUE

Bruxelles. — La princesse héritière Astride, de Belgique, a donné naissance à un fils le 7 septembre. Comme son premier enfant fut une fille, le garçon devient l'héritier du trône belge en ligne directe.

Le bébé est né au château de Stuyvenberg, autour duquel des gardes et des agents de police avaient établi un solide cordon pour écarter la foule des curieux anxieux d'apprendre la bonne nouvelle.

La nouvelle de la naissance du petit prince fut accueillie par des manifestations de joie et de loyauté par le peuple. Un message fut immédiatement adressé à la princesse Marie-José, de Belgique, soeur du prince héritier Léopold, qui elle-même attend un enfant vers le mois de janvier prochain.

Le nouveau-né pèse neuf livres. Il a été baptisé le soir même sous les noms de Beaudoin Albert Axel Marie-Gustave.

Un salut de 101 coups de canon annonça la nouvelle à la population. Une foule considérable se rassembla rapidement autour du château de Stuyvenberg et acclama Léopold, son épouse et l'enfant princier.

Fruits rustiques pour les prairies du nord et les zones des parcs

Les stations de démonstration fédérales du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan ont établi, en ces cinq dernières années, de petits vergers d'essais de gros et de petits fruits. Elles se proposaient de déterminer les meilleures variétés pour les conditions très variables que présentent les nombreux districts qu'elles desservent. Ces essais ne portent que sur les variétés qui se sont montrées les plus rustiques à la Station expérimentale de Morden, mais ilest à noter que la majorité de ces espèces ne se montrent satisfaisantes dans les zones du nord que lorsqu'elles sont bien protégées par des brise-vent.

POMMES. — Dans les localités favorisées, ce sont les Wealthy, Blushed Calville et Hibernal qui ont le mieux réussi parmi les pommiers réguliers, mais comme ils sont portés à perdre une certaine quantité de leur bois, en hiver, l'attention s'est portée en ces dernières années sur les pommiers sauvageons, que l'on peut maintenant se procurer à Morden. Parmi ces pommiers sauvageons, ceux qui viennent des Antonovka, Anis, Crusoe et Anism se développent bien, même dans les endroits reculés vers le Nord, dans les zones des parcs. Dans les conditions de la prairie moins protégée, les pommiers sauvageons Antonovak et Anis ont résisté à plusieurs hivers et ont montré qu'ils pouvaient s'adapter à des conditions très variées de milieu.

POMMIERS hybrides et pommettiers. — Entre les lacs Manitoba, Arborg et Eriksdale, de jeunes arbres des variétés Osman, Columbia, Robin, Bedford et Dolgo vienennt bien, tandis que dans le centre du Manitoba, autour de Katrime et Plumas, la Transcendante peut être ajoutée à cette liste. Au Nord-ouest de l'étendue des Plaines Gilbert, Swan River et Kamsack, les débutants feront bien, pour être plus sûrs, de s'en tenir aux Osman, Columbie et Bedford.

PRUNES. — Les Mammouth et Cheney sont rustiques mais elles peuvent être un peu lentes à mûrir dans les latitudes du Nord; les Pembina et Ojibwa se montrent utiles également lorsqu'elles sont bien protégées par des brise-vent. Ces deux dernières, qui ont une qualité supérieure, peuvent être recommandées lorsque les conditions environnantes leur conviennent.

HYBRIDES de prunier et de cerisier des sables. — L'Opata s'est montré assez bien adapté aux vergers bien abrités sur les prairies du Nord, mais le bois meurt souvent les premières années. On peut en dire autant des Sapa et Tom Thumb mais ces derniers paraissent être des arbrisseaux de courte durée. Ils rapportent très tôt, généralement la deuxième saison après la plantation, et on peut souvent s'attendre a de fortes récoltes la troisième et quatrième année. Il semble qu'il serait utile de faire de nouvelles plantations tous les deux ou trois ans, pour que les plantations nouvelles puissent remplacer les anciennes à mesure que celles-ci meurent et que l'on puisse avoir une provision de ces fruits qui sont peut-être de meilleure qualité que toutes les autres prunes ou cerises cultivées sur les prairies. Les espèces Champa et Wachampa, à petits fruits, sont plus rustiques que la Sapa et sont de bonne qualité. Ces espèces, avec la Cerise Compas, sont essayées dans les jardins des Stations de démonstrations.

FRAMBOISES. — Les Newman, King et Herbert sont les principales variétés à l'essai. Ces trois espèces donnent des résultats satisfaisants dans les conditions très variées des prairies.

FRAISES. — Parmi les variétés de juin, on a obtenu de très bonnes récoltes dans plusieurs des jardins de la Station sur les espèces Kellogg's Marveo, Dr. Burrill et Senator-Dunlap. Ces trois paraissent donner un très beau choix de variétés. La Champion est la principale variété de quatre saisons et peut être recommandée.

GADELLES. — Les gadeliers à fruits rouges entrent maintenant en rapport sur plusieurs stations, sur des sujets fournis par Morden. Les Croix-rouge, Raisin rouge et Marché de Londres sont des variétés principalement cultivées et elles paraissent être sûres pour les jardins du nord des Prairies. On a planté des variétés à fruits noirs ou "cassis" de Kerry et Topsy. Les arbustes se développent bien, mais ils n'ont porté que peu de fruits jusqu'ici.

D.-A. BROWN,

Surveillant des Stations de démonstrations, Ferme expérimentale fédérale, Brandon.

NOUVELLE GAIE.

La chambre hantée

Lescarpin était loin d'être un cerveau débilité et il affirmait que, de nos jours, il faut qu'un homme soit le dernier des serins s'il ne réussit pas à faire fortune en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Lescarpin tenait un modeste café au carrefour de deux misérables chemins de grande communication en un site dépourvu de tout caractère pittoresque et de toute curiosité.

Pas la moindre ruine à dix lieues à la ronde, pas la moindre source qu'on eut à la rigueur, pu doté de vertus capables de rajeunir les vieillards, d'effacer les rides, de provoquer sur les chevelures les plus récalcitrantes des ondulations permanentes et indéfrisables.

Lescarpin avait songé, pour attirer les touristes et avoir un prétexte de métamorphoser sa bicoque en somptueux palace, à créer un lac à une faible distance, à bâtir un château féodal sur ses bords, ou à inviter le fleuve le plus voisin à venir faire un détour jusque là, ou encore à amener à quelques centaines de mètres, les hautes montagnes dont on apercevait, par temps clair, la silhouette bleue à l'horizon. On ne déplace pas un fleuve majestueux, ni des montagnes impressionnantes sans des frais énormes, pas plus qu'on ne bâtit un château moyennageux sans de lourds sacrifices. Or, ces sacrifices l'état des finances de Lescarpin ne lui permettait pas de les envisager.

Il eut pu, me direz-vous, bazarder sa bicoque et en acheter une autre en un lieu où abondent les touristes;il ne lui en vint pas une seconde la pensée.

Lescarpin était né dans cette région déshéritée que ses camarades d'enfance avaient abandonnée depuis longtemps pour se ruer vers les fonctions administratives; il ne connaissait pas d'autre langue que le patois un peu fruste de son pays; et puis, surtout, il se plaisait dans un site où il n'avait à craindre aucune concurrence, tandis qu'ailleurs il n'y a jamais assez de place pour l'édification des maisons "similaires" qui se disputent la clientèle.

— Il y a partout, se disait-il, des espaliers qui produisent des poires appétissantes, juteuses, qu'il n'y a qu'à cueillir.

Tout à coup une idée géniale le visita et il fit tout simplement passer dans un journal local une petite note qui fut aussitôt reproduite par les journaux de la Capitale: "Des "phénomènes de poltergeist" et de "thorybisme" se produisent chaque nuit dans une chambre d'une petite auberge tenue par M. Lescarpin dans un des parages les plus pauvres de France. Ces phénomènes se traduisent par des déplacements de meubles et d'objets, par des bruits que rien ne parait motiver, par des bris de vaisselle absolument spontanés et par des traînements de chaînes que rien n'explique."

Aussitôt les curieux, les spirites, les sceptiques mêmes arrivèrent, s'installèrent dans toutes les pièces, couchèrent au hangar, au poulailler, partout et à tout prix.

Le nombre des personnes qui tenaient à avoir entendu ces manifestations diaboliques et à pouvoir confondre plus tard les incrédules allait croissant. Lescarpin ne savait plus où les loger. Ses affaires prospéraient miraculeusement, quand une catastrophe compromit la fortune du malin aubergiste; sa fille, âgée de dix-neuf ans et qui cumulait dans l'établissement les fonctions de laveuse de vaisselle le jour, de casseuse d'assiettes et de traîneuse de chaînes la nuit, s'était stupidement toquée d'un palefrenier dont la situation honorable certes, mais vraiment insuffisante pour les rêves de grandeur de Lescarpin, poussait celui-ci à s'opposer de toutes ses forces à un mariage qu'il jugeait disproportionné.

La jeune fille renouvela ses instances, le père s'entêta dans son refus.

L'importanee des fonctions qui produi1 ttGG 123 1234 234 23 423 3 lui étaient dévolues et dont nulle autre n'eut pu s'acquitter avec autant de discrétion, autorisait la jeune fille à se montrer exigeante.

— Réfléchis, dit-elle à son père, et si tu ne veux pas que j'épouse le Jean Pierre, tu verras ce qui arrivera.

Lescarpin le dimanche suivant, à minuit, à l'heure où la maison était pleine de curieux accourus pour entendre les bruits insolites et inexplicables, on entendit une voix au grenier qui criait: "C'est bien entendu, tu ne veux pas que j'épouse le Jean Pierre? Non? Alors, viens traîner les chaînes et casser toi-même ta vaisselle."

MONTENAILLES.

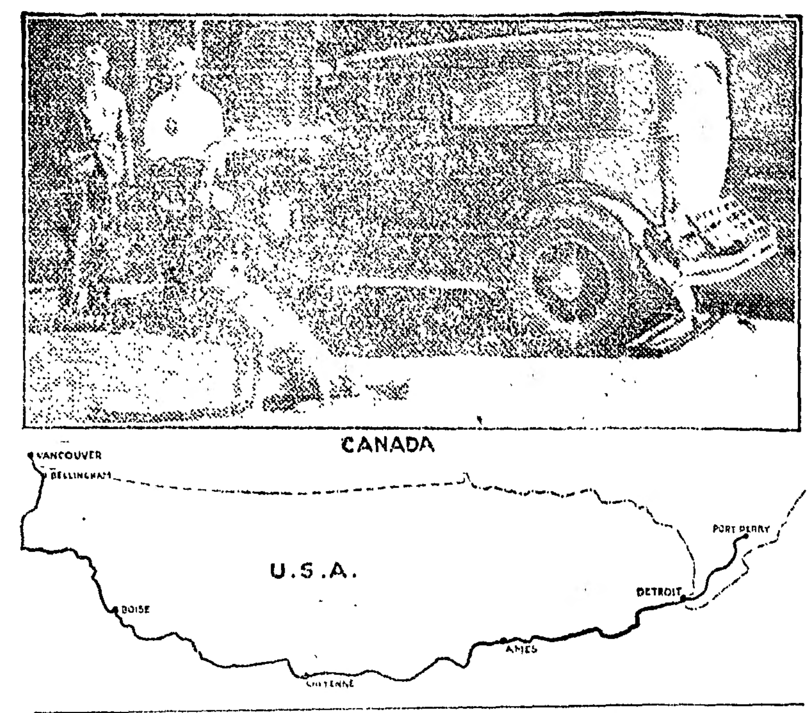
— x —

Entre Marseillais.

— Moi, dit l'un, j'ai pris un jour, dans un lac, un poisson qui était si gros qu'il a fallu dix hommes pour le porter!

— Ce n'est rien auprès de celui que j'ai pêché dans la Méditerranée, riposte, le second: quand il a été sorti de l'eau, la mer a baissé de trois pieds!

Un "Pontiac" fait une randonnée sensationnelle





Un Postiac fait 3,458 milles en 84 heures et trois quarts

Un auto Pontiac du genre custom sedan, a fait le trajet de Port Perry, Ontario, à Vancouver, C.-B., une distance de 3,458 milles, en 84 heures et trois quarts.

L'auto était conduit par M. H.-R. Archer, détaillant de Pontiacs à Port Perry, Ont., et un de ses agents G.-M. Williams, que nous pouvons voir dans l'illustration, à côté de l'auto qui leur procura cette merveilleuse randonnée à la Côte du Pacifique! Plus bas, un schéma de la route suivie avec les arrêts pour nuit marqués. La vitess: du Pontiac pour la distance fut supérieure à celle du convoi le plus rapide entre ces deux points.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

La Femme aux Yeux Ouverts

Par Pierre L'ERMITE

...Moi, au fond, et malgré les petits incidents d'un début malheureux, j'aime Paris!.. Je l'aime malgré tout.... Rolande peut s'y marier, Je l'ai encore constaté hier soir, elle n'a qu'à dire un mot... Je l'ai poussée à la dire, ce mot... Dois-je accentuer ma pression? Jeter Rolande dans les bras de Roger Maude qui, après tout, n'est pas responsable ni de sa mère... ni de ses soeurs? Coeur sacré de Jésus, éclairez-moi!.. Tâchez que ce soit "oui", je serais si contente!..... Mais donnez-moi un signe.... quelque chose de très clair... Je suis une simpliste, moi!.. Seigneur... Faites que ce soit "oui."

Trois coups de sonnette retentirent, annonçant le moment de la Communion. Tante Cécile et Rolande s'approcherent de la sainte Table, et pieusement reçurent Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie. Puis, elles revinrent à leur place, et s'abîmèrent dans une fervente action de grâces.

— Merci, mon Dieu!.. répétait Rolande.

— Que je voie clair!.. Et surtout que ce soit *oui!*.. soupirait la tante.

Mais voici que peu à peu tante Cécile a des distractions..é Elle lève la tête.... Elle admire les somptueuses verrières des transepts... le vitrail bleu et le vitrail doré... Lentement, elle remet ses gants.

Là-bas, un chapelain s'avance pour la quête. Aussitôt la tante se prépare à donner. Elle cherche son sac... Elle ne le voit pas... Où est-il?..

— Rolande?..

— Tante?..

— Mon sac?... Ma fourrure?..

Les deux femmes regardent sous le prie-Dieu?.. autour d'elles?.. Rien!..

— Ce n'est pas possible!.. Tout l'argent qui est dans le sac!..

Les mains de tante Cécile commencent à trembler... Elles cherchent encore... elles dérangent les chaises voisines... Un suisse s'approche:

— Vous cherchez quelque chose?

— Je crois bien!... Mon sac!.. Il y a 3,500 francs dedans!.. Et ma fourrure?.. un renard...

— Vous venez de communier?

— Oui... à l'instant...

— Et vous aviez laissé votre sac et votre fourrure sur votre chaise?

— Oui...

— Dans ce cas, ne cherchez plus, on vous les a tout simplement volés...

— Volés!... dans une église!..

— Surtout dans une église... répond le suisse, avec un calme qui assomme la tante...

— Chez nous, cela paraîtrait invraisemblable!.. On ne me croirait pas!..

— Vous êtes à Paris, Madame... N'oubliez pas!.. Et à Montmartre, où passent le ciel, la terre et les enfers...

Comme au Métro.... comme dans le grand magasin, tante Cécile recommence ses inutiles ululements:

— Mais c'est affreux!.. Mais c'est épouvantable!.. Rolande.... qu'allons-nous devenir?.. Je n'ai plus le sou!..

— Nous allons vivement "repartir."

— Avec quoi, malheureuse!..

— J'ai ma petite bourse de jeune fille. Il y aura bien assez pour nous payer deux "troisièmes" jusqu'à Nantes... Là, nous sommes sauvées....

La tante prend un air tragique:

— Décidément... j'ai l'impression d'être maudite!..

— Mais pas du tout, tante!.. Vous êtes bénie!.. archibénie!.. exaucée!.. Vous réclamiez à grands cris un signe de la Providence... Je cros qu'ien voici plusieurs. Celui de ce matin est spécialement fameux!.. C'est une grâce de choix... une grâce de luxe!.. Comme un bon, et sérieux et inquiet père de famille, Dieu coupe, à Paris, les vivres de l'enfant prodigue. C'est clair, radical, efficace!... Si vous résistez encore, alors, moi, je ne réponds plus de rien!.. Vous allez vous casser une jambe!.. être écrasée par un autobus!.. finir au four crématoire du cimetière... ou à la Morgue!.. que sais-je!..

La tante a regardé parler sa nièce:

— Tu prends cela ainsi, toi?

— Comment le prendre autrement? C'est le signe providentiel! L'avez-vous demandé, oui ou non?

— Eh bien, il nous coûte fameusement cher, le signe!

— Dieu fait royalement les choses! Je trouve, moi, que ce n'est pas trop cher, en comparaison de tout ce que nous venons de risquer!..

CHAPITRE XXXIV

Cette fois, c'est le coup dur.

Tante Cécile est *knock-out*, comme disent les marins anglais.

Ce nouveau déboire, ajouté aux précédents, l'a jetée à terre.

C'est un tir d'efficacité que le ciel vient de déclancher sur elle, sur ses projets, sur tout ce qui, ce matin encore, constituait son rêve parisien.

Dans le vestibule de l'hôtel où elle vient de s'affaler, entre l'ascenseur et les parapluies, la tante explique avec indignation et volubilité au gérant le vol dont elle est l'infortunée victime. Celui-ci écoute, le front plissé, l'air soupçonneux.... On est si souvent trompé dans le monde hôtelier!.. Et les plus fastueux clients ne sont parfois que de simples rats d'hôtel à l'affût de toutes les occasions de voler quelqu'un ou quelque chose.

— C'est d'autant plus regrettable, Mademoiselle, que, ce soir même, suivant le règlement de l'hôtel, d'ailleurs affiché dans votre chambre, je dois vous présenter votre note. Vous entendez bien?.. *Je dois*...

— Mais présentez-la!.. s'écrie Rolande; moi, j'ai ma petite bourse... Et puis, il me reste encore ma belle broche, mon bracelet, ma montre... Avec cela, nous aurons peut-être assez?

— Enfin, nous verrons, ce soir, conclut le gérant, avec une froideur de plus en plus accusée. Mais je vous préviens que nous n'acceptons pas les bijoux en payement. Vous aurez donc à les monnayer aujourd'hui.

A Paris, il faut toujours, et pour tout, avoir le porte-monnaie à la main, surtout si l'on est étranger. Aussi, malgré l'offre de Rolande, tante Cécile reste épouvantée. Jamais de sa vie elle n'a été sans argent. C'est une sensation nouvelle, et combien effrayante:

Sans doute, elle va télégraphier à Noirmoutier pour en recevoir. Mais il y a là, pour elle, provinciale, dans cet appel précipité au secours, quelque chose qui l'humilie à Paris, et surtout là-bas, dans la petite île, où tout se sait... où tout est un événement... où tout se commente....

Que va penser M. le directeur de la poste?..

Et les petites employées?..

Et le facteur?..

Et Philomèle?..

Tout le monde va se demander quelle "bombe" frénétique a dû faire tante Cécile pour avoir ainsi précipitamment besoin d'argent? A-t-elle déjà joué aux courses?.. ou bu tant de champagne à Montmartre?.. Oh! le terrible démon que le démon de midi et demi!... Le vicaire, né malin, est même capable de raconter l'aventure dans *L'Echo de Saint-Philibert*, pour mettre en garde les "Cécile" de l'avenir.

Aussi la tante cherche-t-elle le moyen d'éviter la dépêche.

A la rigueur, elle aussi, a un collier, une croix en or, deux belles boucles d'oreilles, un bracelet et une montre... Qui les achètera?... Combien?.. Et si on leur demande la provenance de ces bijoux... qui sait si on ne l'accusera pas de les avoir volés?.. Sans compter que les habitants de "meublés" sont toujours plus facilement suspects que les autres.

Elle en etait là de ses réflexions, quand la porte s'ouvrit, et apparut la plus jeune soeur de Roger Maude. la belle Valentine, celle qui avec un geste si désinvolte, les avait poussées le jour de leur arrivée rue Charles-Nodier, à l'hôtel. Aujourd'hui, Valentine donne exactement la même impression de parfaite égoïste, avec ses cheveux coupés, son chapeau, son "bibi" comme elle l'appelle, enfoncé jusqu'aux yeux, sa robe courte, ses mollets au vent, et son air de complète indifférence:

— Bonjour, Mesdemoiselles... Il est arrivé, hier au soir, rue Charles-Nodier, une lettre pour vous. Alors, en allant à mon bureau, je vous l'apporte.

Tout cela est dit sur un ton détaché, comme parle le garçon boucher qui dépose une côtelette première, ou le gamin qui remet un pneumatique à la concierge.

Tante Cécile est toujours sous le coup de la perte de son sac et de sa fourrure. Elle ne peut pas ne pas raconter, une fois encore, la catastrophe, après laquelle il ne lui reste plus, répete-t-elle, qu'à être écrasée par une auto, elle ou sa nièce, ou les deux ensemble, ce qui serait encore préférable!

— Espérons que non!.. répond la sténo-dactylo avec le calme d'une petite personne que ces accidents provinciaux n'intéressent en rien.

Ajoutez à cette phrase sans compassion quelques "Oui... Ah! vraiment?... Comme c'est ennuyeux!."

Et ce fut tout.

La soeur de Roger Maude n'eut pas un geste de pitié... pas un cri spontané du coeur devant ces deux femmes ainsi volées.

Un moment même, ses regards croisèrent ceux du gérant, et ils semblaient dire: "Que se cache-t-il encore sous cette histoire-là?"

Et surtout, elle n'offrit pas un timbre-poste.

La fourmi n'est pas prêteuse. Ce devait être aussi le moindre défaut de Valentine Maude. Et là, elle représentait la famille.

Elle partit à reculons, avec un supplément de vagues choses:

— Peut-être le retrouverez-vous!. Il faudrait aller voir à la préfecture. Il y a l un bureau pour les objets perdus...

Puis Valentine, enfin sur le pas de la porte, précipite les effusions:

— Je me sauve vite, car il faut que je sois ma banque dès neuf heures... Sans quoi, le sous-chef me "pointe"... Bon courage quand même!.. Je vous repète: à la préfecture, il y a un bureau spécial pour cela...

Mais, dehors, au lieu de descendre la rue Caulaincourt vers son travail, Valentine revient en vitesse sur ses pas, prend la rue des Abbesses, et court prévenir sa mère et sa soeur:

— Sûrement, les "chéries" de Roger vont se précipiter ici pour nous emprunter de l'argent .. Ça c'est couru!.. Seulement, pas de bêtises, hein?.. L'argent, il est trop dur à gagner!..

...Et puis, ces deux femmes ont-elles vraiment perdu ce qu'elles racontent?.. Qui en fera jamais la preuve?

...Après tout, elles n'ont qu'à retourner dans leur patelin, en télégraphiant chez elles, pour avoir de quoi payer leur hôtel et leur voyage.

...On avait bien besoin de ces "impôts-là!.."

..Mais, surtout, il ne faut souffler mot à Roger aujourd'hui.. Rien n'est bête comme un amoureux... Il marcherait... et à fond!.. et aussitôt! Il en serait même heureux, le pauvre envoûté!.. L'unique moyen de couper court à tout, c'est de ne pas rester à la maison. De cette façon-là, on réussira à ne pas être "tapé."

...Et d'ici ce soir, les insulaires auront été acculées à une résolution où nous ne serons pour rien.

Mme Maude et la soeur aînée font chorus:

...On ne vit plus, rue Charles-Nodier, depuis que ces provnciales ont débarqué à Montmartre. Roger est triste, nerveux, vaseux..Il a fait une scène. l'autre soir, parce que son faux-col n'était pas assez raide!.. Tout cela pour cette petite "matelote" prétentieuse, à peine déniaisée, l'air bébête avec sa "coèfe." Fallait-il que Roger soit toqué d'elle!.. Alors qu'autour de lui, au bureau, et partout, il a des occasions exquises, des Parisiennes délicieuses, tout à fait à la page, parmi lesquelles il peut choisir sa femme... Il n'a qu'à jeter le mouchoir... Ah!.. le crétin!

Les trois femmes élaborent aussitôt un plan de campagne, dont le premier article est: "filer, pour toute la journée, au bois de Boulogne... On y déjeunerait sur l'herbe et on n'avertirait Roger que très tard, dans la soirée, de manière qu'il ne puisse courir à son coffre chercher de l'argent.

D'ailleurs, sa flamme agaçante, son feu de paille survivrait-il à ce dur impôt financier, qui est symptomatique, et peut en faire redouter d'autres?

Les trois femmes mettent leurs chapeaux, prennent leurs filets, achètent un jambonneau et quelques provisions pour la partie de campagne.

— Est-ce dommage d'être obligée d'aller m'enfermer dans ma boite! clame Valentine.

— N'y va donc pas! répond la mère.

— Tu crois?..

— Si je crois! .

Précisément, il fai tdoux et clair... une de ces journées qui sont quelque chose comme l'adieu du soleil avant la grande sàparation de l'hiver.

La petite sténo regarde le ciel, la rue, la joie de la lumière... et, resolument:

— D'abord, je suis déjà carrément en retard... Conclusion: j'envoie un pneumatique à mon idiot de sous-chef... je lui raconte que j'ai la migraine.

— Pas plus difficile que ça!. dit la mère.

— Et vas-y donc!.. C'est pas ton père!.. conclut la soeur.

Quelques minutes, après, la famille Maude est sur le trottoir et hèle un taxi:

— Au bois de Boulogne, vivement!

(A suivre.)





CHRONIQUE D'ACTUALITE.

A propos de la chasse

Hélas! c'est bien fini de rire, de plaisanter et de se divertir et nous regrettons de plus en plus les temps heureux où, en partant joyeusement à la chasse en plaine, nous étions sûrs, au moins, de rentrer tranquillement bredouilles.

C'était le temps où la chasse n'était qu'un prétexte de divertissement en commun, un plaisir exquis, une ivresse délicate, un "sport" qui conférait une agréable tournure de caractère à celui qui l'exerçait, le temps où l'on n'eût point osé porter un fusil sans avoir reçu quelques rudimentaires principes d'éducation.

Il suffisait alors de dire de quelqu'un: "c'est un chasseur" pour donner une idée précise de sa situation sociale, de sa mentalité, de sa valeur morale et intellectuelle.

Un chasseur était un bon vivant, un joyeux farceur, mais c'était un homme éduqué, le plus souvent raffiné, ayant des manières correctes, des façons courtoises.

C'était le temps où un chasseur recherchait la société des autres chasseurs, où chacun d'eux avait le souci de laisser à un confrère abordé dans les guérets, le souvenir d'une rencontre cordiale et pleine d'affabilité.

C'était le temps enfin où le fusil était une arme aussi noble que l'épée, où un chasseur était un gentleman, où quiconque portait un fusil avait à coeur de se montrer digne d'être présenté, dans la plaine ou dans les bois, — considérés comme des lieux de bonne compagnie, — à ces charmants compagnons qui y évoluaient et qu'étaient les vieux chasseurs, respectés de tous.

Un porteur de carnier apercevait-il de loin un confrère inconnu? Il se hâtait de manoeuvrer pour rendre inévitable une rencontre, souhaiter la bienvenue à cet étranger, le guider dans la contrée, l'associer à une partie dont il s'efforçait d'accroître l'agrément, se réjouir de ses succès.

Tout chasseur rencontré était alors un frère d'armes, dont on voulait gagner l'estime, puis la sympathie et plus tard l'amitié.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Certains nouveaux porteurs de permis ne chassent pas pour autre chose que pour le gibier qui a, en somme, une belle valeur marchande et la concurrence devient effrénée. La chasse n'est plus un "sport" mais une industrie et les chasseurs trop modernes, dont je parle ne voient plus, en un autre chasseur un confrère, mais un rival, un ennemi presque, et ils ont instauré le règne de la jalousie, de la méfiance, de la haine. La guerre est souvent déclarée de ferme à ferme, de commune à commune voisine: Des particuliers, qui jadis "chantonnaient sous les cieux ravis, en parfait unisson de moeurs, d'affaires, de manières de voir" sont irrités les uns contre les autres; ils se détestent mutuellement: se font les gros yeux, se montrent les dents, échangent des provocations, des insultes, des gros mots, des défis et des coups. Les propos qu'ils échangent, et qui étaient autrefois pleins d'aménités, sont aujourd'hui aigus, virulents et frénétiques.

Ils ne rêvent que chicane, assauts, abordages, procès, tribunaux.

La chasse n'est plus pour eux une partie de plaisir, mais une expédition guerrière où l'on se rend, comme les bourgeois de Pibrac et de Nayrac, dans le délicieux comte de Villiers de l'Isle-Adam, animé d'une démence furieuse, avec une figure contractée, blafarde, effrayante, des dents grinçantes et prêtes à mordre.

Jusqu'à présent, on s'en est tenu encore aux menaces, aux disputes, aux provocations et aux procès-verbaux, mais bientôt on ne reviendra d'une partie cynégétique, qu'avec des yeux pochés, une bouche édentée, et des côtes défoncées.

C'est au point qu'un écrivain humoristique *a cru devor furnr ux* chasseurs de l'ancienne école, qui ne peuvent point s'habituer à ces *moeurs un peu trop modernes et dont l'éducation présente des lacunes*, un vocabulaire d'injures variées, nourri d'épithètes barbelées, *de pointes envenimées, pour répondre congrument à toute attaque* imprévue, à toute offensive brusquée.

Beaucoup d'entre eux, dégoûtés, ont mis définitivement leur fusli au ratelier, les *autres se résignent* à attendre qu'un vent de sagesse *apaise les esprits surexcités et fassent* comprendre à tous que la *concorde et la paix sont autrement* fertiles en satisfactions, que la rancune et la guerre.

Charles VAL.

Carnet de la ménag.re

La fabrication du fromage

Pour répondre à votre désir, mes chères amies, je vous transmets ma façon de fabriquer le fromage. On s'imagine que le procédé *est plutôt* difficile; il requiert, en effet, du temps, du soin, de l'attention, mais dans ces conditions, on peut obtenir — même sur la ferme, avec les moyens ordinaires — un produit de première qualité.

Le fromage devrait être davantage apprécié. Savez-vous qu'il a deux fois plus de valeur nutritive que le boeuf ou le lard, qu'il peut les remplacer avantageusement? C'est une nourriture qu'on peut servir telle quelle et qui peut s'apprêter de façons les plus diverses. C'est un produit peu coûteux. Cent livres de lait donnent de 10 à 11 livres de fromage.

Considérant sa haute valeur et son prix relativement bas, on devrait fabriquer du fromage et en user largement.

La fabrication domestique du fromage ne requiert pas d'appareils spéciaux: les seules choses indispensables sont: un thermomètre, qui coûte 25 sous et pourra servir dans la fabrication du beurre; des tablettes de Rennet, qu'on trouve à la pharmacie au coût de $1.00 la boite, quantité suffisante pour 1000 livres de fromage; de la couleur à fromage, 25 cents la bouteille, la couleur à beurre étant impropre. C'est tout!

Maintenant coulez le lait dans un grand bassin, marmite, bouilloire ou autre large récipient. Faites chauffer doucement, en brassant continuellement jusqu'à la température de 88 à 90 degrés. Retirez complètement du poêle; il ne faut pas que le fond risque de chauffer davantage.

Ajoutez la couleur, suivant la direction: d'ordinaire un tiers de cuillerée à thé par 50 livres de lait. Brassez bien. Ajoutez ensuite la Rennet dissoute dans une cuillerée d'eau. Brassez vigoureusement pendant trois minutes, puis plus doucement. Lorsque vous constatez que la houle sur la surface est plus lente, arrêtez, avant que le caillé se forme.

Recouvrez le bassni et laissez reposer pendant une heure. Pour *savoir si le caillé est bien pris*, enfoncez le *doigt obliquement* dans le caille; s'il se produit une cassure nette au-dessus du *doigt, le caillé* est assez ferme pour être taillé; sinon, laissez encore *quelque* temps.

Comme couteaux à tailler, servez vous du toastier. Découpez les morceaux; servez-vous de l'un pour couper *verticalement; repliez* le manche de l'autre et coupez horizontalement; vous obtiendrez des cubes d'un pouce carré. *Seulement* il es timpossible que les cubes aient une grosseur uniforme.

Le caillé ayant une tendance à se prendre *ensemble, brassez* immédiatement; mais délicatement pour *ne pas briser les carrés*, qui sont alors très tendres; faites chauffer très lentement jusqu'à 102 degrés. Faites bien attention de mêler continuellement; *il ne faut* pas que le dessous risque de cuire plus que le dessus. Retirez *à côté*. Brassez une heure.

Le *caillé aura alors* diminué de plus de la moitié et devra être cuit. Pour s'en assurer, prenez-en une poignée et serrez fortement. *Si en ouvrant la main*, il réssout, comme du caoutchouc, il est cuit; si au contraire, il est mou et s'attache ensemble, continuez à brasser encore.

Maintenant, il faut enlever le petit lait. Le meilleur moyen est de mettre le couvercle et de pencher le vaisseau au-dessus d'une chaudière: il s'égouttera tout seul.

Quand tout le lait est enlevé, salez en raison d'une once par quatre livres de caillé; mêlez bien jusqu'à ce que le sel soit fondu; alors emmoulez.

Pour moule, u nbocal de ferblanc à côtés droits. Mettez le couvercle, qui formera le fond et enlevez le fond que vous découpez pour qu'il entre dedans. Garnissez le fond et les côtés d'une jupe de mousseline et déposez dedans le caillé que vous foulerez bien. Repliez le coton, ajoutez le rond de ferblanc et tournez le moule à l'envers sur une jarre qui entre dedans. Mettez pardessus un poids de 25 livres et laissez en presse jusqu'au lendemain.

Démoulez, placez dans un endroit sec d'une température de 50 à 60 degrés. Retournez la meule chaque jour.

En suivant ces directions, avec un peu de pratique, vous obtiendrez vite un produit de première qualité.

Et si à la prochaine exposition, les élèves surpassent le professeur, vous m'en verrez très fière et la première à vous en féliciter.

VIEILLE MENAGERE.
Willow-Bunch, Sask.

PATRIE

Canada! Canada terre immense et féconde,
Nouvelle Gaule assise au nord du Nouveau-Monde
Héroïque pays d'espérance et d'honneur,
Héroïque pays d'espérance et d'honneur,
Sol vierge, corps géants, milles têtes, flots limpides,
Généreuse nature, altières Laurentides,
Où l'érable sans fin déroule sa splendeur,
Où l'érable sans fin déroule sa splendeur,

Canada! Canada! toi que le ciel protège,
Toi, qui sous ton manteau de verdure ou de neige,
Dans l'ombre de tes bois verdoyants ou jaunis,
Dans l'ombre de tes bois verdoyants ou jaunis,
Sur les bords de ton fleuve aux grandes eaux sereines,
Du sommet de tes monts, et du sein de tes plaines,
Es pour le Canadien le plus beau des pays,
Es pour le Canadien le plus beau des pays,

Gloire à toi! nous t'aimons et l'étranger t'admire,
Gloire à toi! Saint-Laurent dont je ne saurais dire
La beauté sans amour, ni le nom sans fierté,
La beauté sans amour, ni le nom sans fierté,
Qu'à jamais, fleuve aimé, tes rives nous soient chères
Et rappellent toujours que le sang de nos pères
S'épancha pour ta gloire et pour ta liberté,
S'épancha pour ta gloire et pour ta liberté!

Albert FERLAND.

Au Congrès de l'Association des Mèdecins de langue française de l'Amérique du Nord

M. T. Valiquette

M. Valiquette a trente ans de vie para-médicale. Non pas qu'il soit médecin, mais, sa vie active durant, il s'est toujours occupé de la chose médicale, tout comme le spectateur, au théâtre, s'intéresse aux personnages qui s'agitent devant lui. A son avis, la médecine *n'est pas un tiroir à pilules*, ni un sac à guérisons plus ou moins miraculeuses. C'est un rouage important de l'activité humaine, dont le contact ne fait qu'éclairer davantage le sens de la vie. C'est pourquoi M. Valiquette a l'habitude de l'indulgence et du sourire malicieux. Il a vu défiler tant de générations de médecins, il a entendu — jamais écouté! — tant d'appréciations sur eux, qu'il ne se départ jamais d'un certain scepticisme amusé qui le porte à juger plus clairement des choses et des gens. Au demeurant, toujours prêt à rendre service, ambassadeur intègre et habile des missions qu'on lui confie.

J'ai connu M. Valiquette, il y a déjà plusieurs années. Sa longue barbe noire n'avait, dans le temps, caché beaucoup de l'homme qu'il était. Depuis, j'ai appris à la connaître. Elle n'est ni ennuyeuse, ni imposante, comme elles le sont parfois trop souvent.

La dernière fois que j'ai rencontré M. Valiquette, il a été plus réticent que d'habitude. J'avais accoutumé de l'entendre parler de façon plus loquace. Il était méfiant. Il a fallu que je mette de l'avant, pour le faire parler, l'oeuvre du prochain congrès de l'Association des Médecins de langue française, oeuvre qu'il poursuit avec ténacité parce qu'il en est l'administrateur.

"Je me méfie des biographes, m'a t-il dit, et surtout de celles que vous faites. Les phrases que vous écrivez sont courtes, mais un peu trop vraies, à mon gré. Ainsi vous pouvez dire, si vous le voulez, que, depuis trente ans, je suis pas à pas l'Union médicale du Canada, le seul journal de médecine vieux d'un demi-siècle, écrit et dirigé par nos Canadiens français, que j'ai assisté à ses avatars comme à ses succès, que je suis toujours fier d'en être l'administrateur. La revue a une tenue scientifique et typographique de premier ordre. Elle est le fruit des efforts de toute une génération médicale et la grande animatrice de celle d'aujourd'hui.

"Quant au prochain congrès.... quant au prochain congrès, on en a beaucoup parlé ces derniers temps. Tous les officiers du comité exécutif n'ont pas manqué de souligner l'importance de cette réunion scientifique pour nos médecins canadiens-français. Ils veulent que "leur congrès" soit un succès, et je le comprends. Mais que dire comme administrateur? Mon rôle consiste en la coordination de tous ces travaux d'ensemble, qui ne sont pas du domaine scientifique, je l'avoue, volontiers, mais qui n'en sont pas moins indispensables.

"Le trésorier encaisse et paie, mais l'administrateur doit trouver de quoi encaisser et de quoi payer. Comment confier, par exemple, à qui n'est pas du métier l'organisation d'une exposition de produits pharmaceutiques et d'appareils scientifiques? Sait-on que plus de cent maisons de commerce y seront représentées? Sait-on de plus qu'on exposera entre autres, de nombreux livres de médecine écrits par les sommités qui prendront part au congrès? Sait-on qu'il y aura une exposition de maquettes des projets universitaires et hospitaliers de Montréal? Sait-on, enfin, que le programme-souvenir, en plus de ses renseignements officiels, contiendra l'histoire hospitalière de Montréal jusqu'à nos jours? Sait-on de plus, que ce programme contiendra la liste et la réclame des maisons de produits pharmaceutiques qui s'intéressent à nos oeuvres? Trop de maisons canadiennes nous ignorent malheureusement, et il est bon de faire quelque chose pour ceux qui veulent entrer en contact plus intime avec nous. Ce programme sera du reste distribué à tous les Congressistes et à toutes ces maisons.

"Je m'arrête pour faire une mention toute spéciale de l'exposition des livres anciens touchant la physiothérapie en général et l'électrothérapie. Elle constituera un événement dans le monde des bibliophiles. Quant aux médecins, ils seront ravis et, sans doute quelque peu surpris, de constater que l'on faisait des traitements à l'électricité, il y a 150 ans.

"Les cent numéros qui composeront cette exposition proviennent de la très riche bibliothèque du docteur Pariseau, l'un des plus ardents amis du livre, chez nous.

"L'Union médicale du Canada *fait aussi sa part*. Il ne faut pas oublier que cette revue à laquelle je consacre une bonne partie de ma vie, est alimentée des travaux de nos médecins et de nos praticiens. Conçue et *fondée sur le mode scien*tifique, cette revue n'a jamais cessé de continuer l'oeuvre de propagande scientifique que les congrès poursuivent aussi de leur côté. C'est en cela surtout que se sont rencontrés directeurs, rédacteurs de la revue et présidents de congrès. Depuis le docteur Brochu, fondateur de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, jusqu'au docteur Rhéaume, son président actuel, le mot d'ordre a été donné et jamais il y a eu mésentente sur ce point.

"A l'heure présente, nous pouvons compter sur un congrès scientifique de toute premier ordre. Quant à l'organisation...."

Là-dessus, M. Valiquette eut un geste qui en disait encore plus long!

Je suis convaincu que ce sera un beau congrès.

R. BOUCHER.

x

NOUVELLE GAIE.

LE CHIEN D'ARRET

— Monsieur, me dit le personnage qui venait de me faire passer une carte sur laquelle j'avais lu *PROSPER FIFRELIN, retiré des affaires*, on m'a affirmé que vous aviez un remarquable chien d'arrêt et que vous consentiriez peut-être à le céder. Je suis prêt à le payer le prix qu'il vous plaira de me fixer, s'il est bon. Je viens de fixer, s'il est bon. Je viens de me retirer après une fortune faite assez rapidement; j'ai su mener ma barque sur les flots du "bizeness", et je vous prie de croire que le bougre que vous avez devant vous n'est pas à plaindre. Désormais, je n'aurai donc plus que des loisirs; j'ai l'intention de me livrer à la chasse comme le font tous les gens chic et toutes les personnes intelligentes. Mais, comme je n'aime pas perdre mon temps, je veux rapporter du gibier. Votre chien est-il vraiment ce que l'on peut appeler un excellent chien d'arrêt?

— C'est un setter laverack, mouchetée de noir, répondis-je. Elle quête parfaitement. Elle arrête ferme et elle rapporte. Je vais vous la présenter. Si elle vous plaît, ce dont je ne saurais douter avec ses belles formes aristocratiques et sa grâce élégante, et si vous désirez la voir travailler, vous n'aurez qu'à me fixer le jour où vous pourrez venir faire une promenade en plaine.

L'amateur m'écoutait avec des yeux arrondis.

— Je dispose de tout mon temps, si vous êtes libre demain matin, me dit-il, nous pourrons faire une petite sortie.

Le lendemain, il arriva à l'heure fixée, dans un costume inénarrable: fusil, bordequins, guêtres, veste, ceinture, tout était neuf et de la meilleure qualité. Il portait des lunettes rondes, grosses comme des hublots et un chapeau à grands bords rabattus, orné d'une longue plume de paon.

— Un paon de ma basse-cour, que j'ai tué moi-même, me dit-il fièrement, pour me faire la main. Depuis un mois, c'est moi qui tue tout à la maison: volailles, lapins, cobayes, il faut que je m'habitue à voir couler des flots de sang.

Il m'indiqua le prix de tous ses accessoires.

— Vous voyez que je n'ai pas lésiné, répétait-il, il n'y a rien de trop cher pour moi. Tenez, contemplez ce fusil, il m'a coûté les yeux de la tête, il sort de chez le meilleur fabricant et il tue, paraît-il, à perte de vue.

Je m'aperçus que mon client négligeait les plus élémentaires précautions de prudence et que, pendant ces confidences, le canon de son fusil se trouvait fréquemment orienté dans ma direction.

"J'aurais dû passer chez mon notaire et embrasser une dernière fois *ma femme et mes enfants* avant de sortir, pensai-je."

Pendant que je taisais ces réflexions, Fleet était tombée en arrêt. Allongée, la tête raidie, avec un léger et nerveux mouvement des mâchoires pour mieux humer le fumet du lièvre dont le vent lui apportait les émanations, la queue droite, on l'eût dite figée dans une raideur cataleptique.

— Eh bien, dit-je avec fierté, en montrant de la main le magnifique bête immobile?

— Qu'est-ce qu'elle a? Est-elle malade? demanda Prosper Fifrelin.

— Préparez-vous, murmurai-je.

Je passai devant la chienne. Un lièvre déboula, parcourut la friche, s'enfuit.

— Eh! bien, tuez-le, criai-je.

— Quoi? le chien?

— Vous ne voyez pas le lièvre qui se sauve? z

— Ah! il se sauve?

Prosper Fifrelin avait prononcé cette phrase sur un ton d'étonnement, de surprise et de dépit. Il essuyá les verres de ses lunettes, les réajusta sur son appendice nasal, regarda le lièvre qui arrivait à la crête du coteau, examina la chienne qui lui avait fait quelques pas de conduite, me dévisagea et ne prononça plus une parole.

Cinq cents mètres plus loin, aux allures de Fleet qui se tassait sur elle-même, qui coulait à pas prudents, en ligne droite, le cou allongé, je devinai la présence de perdreaux qui piétaient devant elle. Je fis un signe à Fifrelin, et lui soufflai: "Attention!"

La compagnie prit l'essor à 15 mètres, avec un bruit d'ailes qui impressionna tellement mon bonhomme que ses deux coups partirent simultanément, avant qu'il eût épaulé et qu'il lâcha son fusil, comme il eût fait d'un pétard qui eût éclaté dans sa main.

Ne voulant pas m'exposer plus longtemps à un trépas prématuré, et jugeant l'expérience concluante, je fis demi-tour.

Mon "chasseur" ne disait plus un mot. Je le devenais irrité, mécontent.

Quand nous fûmes de retour à la maison, j'accrochai le fusil de Fifrelin dans le vestibule,

— Que pensez-vous de Fleet? La trouvez-vous bien dressée?

Il me dévisagea sans répondre. Je voyais dans ses yeux qu'il me prenait pour un farceur, qu'il se demandait si je ne me moquais pas de lui, mais je ne comprenais pas pourquoi.

Tout à coup, il me déclara:

— Votre chienne est très jolie et elle obéit, je le reconnais, mais malheureusement, elle ne me convient pas. Je vous ai fait comprendre, je crois, que j'étais assez riche pour ne pas vouloir rentrer une seule fois bredouille. Or, nous ne rapportons rien ce matin.

A mon tour, je fixai mon interlocuteur avec des yeux où il y avait de la stupeur. Je vis nettement qu'il se croyait mystifié. Il reprit:

— Vous m'avez soutenu que votre chienne arrêtait et rapportait le gibier: elle a vu un lièvre et je ne sais quelle bande d'oiseaux, elle n'a eu que l'embarras du choix; or, non seulement elle ne les a pas rapportés, mais elle ne les a même pas arrêtés. Le lièvre court encore et s'ils volent toujours, les gros oiseaux doivent être loin à l'heure qu'il est.

Charles VAL.

SIMPLE BILLET.

MON HORLOGE

Ma vieille horloge, ébranlée par des déménagements successifs, a perdu l'équilibre et, finalement, s'est détraquée.

On a dû la descendre de la corniche où, entre deux vases statuettes, depuis vingt-cinq ans, elle s'érigeait.

Empaquetée, ficelée, étiquettée, elle fut, un bon matin, expédiée à l'hôpital des horloges — qui n'est pas précisément à notre porte! — et ce fut pour elle, hélas! le grand voyage dont on ne revient pas.

L'orfèvre me communique d'un ton indifférent, dans un laconisme tout commercial, qu'il n'y a plus ni remède, ni espoir possible: ma pauvre horloge étant usée sans rémission. Et sur la lettre banale d'un quelconque homme d'affaires, j'ai pleuré de regrets.

Pauvre et chère horloge! Sa place vide me fait le coeur gros d'un réel chagrin. Avec elle disparaît un témoin familier d'un passé tout proche et déjà lointain, qu'elle nous remémorait avec une touchante insistance.

Que d'événements graves, tristes ou heureux, que de joies, d'inquiétudes, d'extases et de tourments n'a-t-elle pas marqué pour chacun, au cours de sa longue carrière!

Toujours à son poste, sans défaillance, sans trêve et sans repos, elle a compté, pour nous, les minutes, chanté les heures, au long des jours et des années.

Sa voix douce et aimée à jamais s'est tue. Un silence étrange a succédé à son joyeux tic-tac. L'oreille inquiète se surprend à vouloir retrouver ses sonores cadences. Avec sa chanson rythmée s'est éteinte l'âme de la maison.

Elle est partie, sans retour!..

Et aujourd'hui, l'éternelle et angoissante question se pose comme sur tout disparu: a-t-on suffisamment apprécié un tel dévouement, que l'habitude nous rendait tout naturel? Doucement si complet! Jamais démenti! Qui pour nous s'est dépensé jusqu'au dernier soupir!..

Ma vieille horloge n'est plus!..

PERRETTE.
Willow-Bunch.

x

Chansons, danses et métiers du terroir

UNE INTERESSANTE PUBLICATION

A l'occasion du Festival de la Chanson, des danses et des métiers du Terroir, qui doit avoir lieu à Québec, les 16, 17 et 18 octobre prochain, le Pacifique Canadien, l'organisateur de cette belle manifestation d'art de chez nous, publie une très attrayante et très instructive plaquette dont nous recevons aujourd'hui un exemplaire. Cet élégant petit ouvrage, présenté sohs une couverture aux couleurs vives et variées, fait d'abord l'historique des premiers festivals qui furent tenus dans la vieille capitale en 1927 et 1928, puis expose succintement le programme de celui qui aura lieu cet automne au Château Frontenac. On y retrouve d'intéressants détails sur les origines des danses encore en faveur au Canada français et que nos ancêtres apportèrent de France avec eux, lors de leur venue en Amérique. Tout un chapitre est affecté à la description des réjouissances populaires parmi nos populations rurales — danses, veillées, noces, etc., ainsi que des métiers encore en vogue dans les campagnes de la province. Une liste de nombreux ouvrages, parus dans les deux langues sur le folklore canadien, termine cette brochurette qui est en outre joliment illustrée.

Aux deux autres plaquettes déjà publiées par le Pacifique Canadien sur le même sujet, lors des précédents festivals de Québec, cette dernière ajoute, sur notre folklore, des détails qui ne manqueront pas d'apprécier tous ceux qui s'intéressent à cette expression de l'art populaire en ce pays.

x

RASSUREZ-VOUS

Un savant astronome, faisant une conférence, avertit son auditoire que le pouvoir calorique du soleil diminue graduellement et sera tout à fait épuisé dans vingt-quatre millions d'années.

— Dans combien d'années, dites-vous? cria avec anxiété un auditeur du fond de la salle.

— Quatre-vingt millions, Monsieur.

— Oh! reprit le questionneur en se renfonçant au fond de son fauteuil avec un soupir de soulagement. Je croyais que vous aviez dit quatre millions!

A une assemblée politique.

Un orateur politique perdit la mémoire. Un plaisant qui se trouvait là s'écria:

— Qu'on ferme les portes, il n'y a ici que des honnêtes gens, il faut que la parole de monsieur se retrouve.